

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2445 - JEUDI 29 OCTOBRE 2015

PROJET DE BUDGET 2016

Les députés approuvent la loi financière

Après avoir répondu aux préoccupations des élus du peuple, le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a atteint la première étape relative à la recevabilité du projet. Le délai de l'examen du projet de la loi financière par la Commission Ecofin et de contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale ne devra pas excéder les vingt-huit jours pour rester dans le temps de la session budgétaire. Lors de sa réplique mercredi, le Premier ministre, Augustin Matata, est revenu sur certaines questions, notamment celles liées à l'évolution des principaux paramètres macro-économiques. Comme il l'a redit aux députés nationaux, la croissance est le fruit d'une augmentation des activités minières mais les recettes fiscales n'ont pas suivi la même tendance à cause du régime fiscal particulier régissant ce secteur depuis 2002.

Page 14



Augustin Matata Ponyo à l'Assemblée nationale

DOING BUSINESS 2016

La RDC avance de trois cases

Après des ajustements réalisés en prenant en considération dix domaines, il y a eu certaines corrections portées sur le classement de l'année dernière de la Banque mondiale (BM). Et les données ajustées indiquent désormais que la RDC s'est située à la 187^e (et non à la 184^e) place dans le Doing business 2015. Autre indicateur inclus dans la présentation générale du rapport 2016, sa position par rapport à la distance à la frontière (partant de 0 pour la plus mauvaise cote à 100%) a varié positivement de plus de 3% (+3,35%).

Cette avancée prouve les effets positifs des différentes réformes en cours pour faciliter la création d'entreprise en RDC. Quatre pays, en l'occurrence l'Ouganda, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et le Bénin, sont retenus dans le top dix des pays ayant mis en œuvre au moins trois réformes au cours de l'année dernière.

Page 13



Le boulevard du 30 juin à Kinshasa

INTERVIEW

Tony Cassius Bolamba : « L'Afrique est malade de ses dissidents »

Troquant son statut de président du Mouvement pour le Congo à celui d'analyste, l'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville évoque la situation en République du Congo avec, en toile de fond, les vicissitudes ayant caractérisé la vie politique de ces dernières heures. Évoquant les turbulences qui caractérisent actuellement l'Afrique subsaharienne sur fond de remise en cause des institutions établies, il estime que le nœud du problème est lié aux dissidences et à la gestion des ambitions au sein des différents regroupements politiques.

Ce leader associatif ne manque pas non plus de porter un regard scrutateur sur les obstacles qui plombent le processus électoral en République démocratique du Congo stigmatisant, au passage, la versatilité de l'opposition qui continue d'exiger un calendrier électoral consensuel tout en refusant d'échanger avec les autres dans le cadre du dialogue.

Page 12

MINISTÈRE DES SPORTS

Denis Kambayi sensibilise sur le « civisme sportif »

Nouvellement promu ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, Denis Kambayi s'est entretenu le 24 octobre à l'esplanade de la Foire internationale de Kinshasa, située dans la commune de Limete, avec des sportifs pratiquants. Le ministre a demandé à ses hôtes d'intérioriser la valeur des symboles du pays, le drapeau et l'hymne national, qui définissent la fierté et la dignité de tout citoyen. Il les a également invités à développer des attitudes respectueuses à l'endroit des institutions et de leurs animateurs.

Dans ses propos, le ministre a vivement condamné les violences perpétrées dans les infrastructures sportives, ajoutant que le stade des Martyrs, qui sera ouvert en novembre, ne pourra être accessible qu'aux personnes majeures et responsables. La sensibilisation va s'étendre dans d'autres grandes villes du pays.

Page 13

ÉDITORIAL

Peut-on renier le vote des Congolais ?

Les Congolais étaient appelés aux urnes dimanche pour se prononcer sur le projet de nouvelle Loi fondamentale qui leur était soumis. Ce rendez-vous électoral a été perturbé par une partie de l'opposition qui a occasionné des violences dans certains quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, les deux principales villes du Congo, quatre jours avant le scrutin.

En dépit de la psychose que ces incidents ont provoquée, les Congolais ont dignement rempli leur office en se rendant aux urnes. Il a été observé de la réticence dans les zones frondeuses, mais ce n'était pas le cas pour une grande partie du territoire national où les opérations électorales se sont déroulées dans le calme. Le calme a été aussi la tendance générale dans le pays puisque les violences redoutées la veille n'ont pas eu lieu.

Doit-on, dans ces conditions, apprécier à leur juste valeur les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur ou, au contraire, créer le doute dans le chef des électeurs ? D'après ces résultats, le « Oui » l'a emporté à 92 % contre 7 % pour le « Non », ce qui était du reste prévisible puisque l'opposition radicale avait appelé au boycott de tout le processus électoral, depuis les opérations de révision des listes électorales jusqu'au déroulement du scrutin.

Dans un communiqué publié le 27 octobre, la présidence française dit « prendre note de ces résultats » ajoutant qu'ils ne permettent pas, au regard des conditions de l'organisation du référendum, de les apprécier « en terme de participation ». Mais ce qu'il faut retenir c'est que les Congolais qui ont placé leur bulletin dans l'urne doivent être respectés dans leur choix.

En effet, tant que les acteurs politiques, au lieu de trouver un cadre de concertation adéquat se morfondent dans des querelles de positionnement, c'est le pays et le peuple qui se trouvent pris en otage.

Les Dépêches de Brazzaville

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Les observateurs internationaux déposent une copie du rapport à l'Assemblée nationale

La copie du rapport de la mission conjointe d'observation électorale de la diaspora africaine en Europe et du groupe Agir Europe-Afrique a été réceptionnée par le deuxième vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, le 28 octobre à Brazzaville.

Arrivée avant la période pré-référendaire, la mission conjointe a suivi la période couvrant la pré-campagne jusqu'au scrutin référendaire du 25 octobre. Le rapport dressé à cet effet fait mention de

certaines irrégularités concernant l'organisation des élections, notamment le matériel et surtout les listes électorales. « *Après avoir terminé notre mission, il est tout à fait normal que nous remettions une copie du rapport à l'Assemblée nationale. Nous avons constaté de bonnes choses et aussi des choses à parfaire* », a déclaré la porte-parole de cette mission d'observation, Philomène Esmel. Au regard de cette observation, elle demande cependant au peuple congolais d'user des vertus

du dialogue pour résoudre leurs différends en vue de maintenir la cohésion sociale. Sur l'observation faite par la France par rapport au taux de participation qui, selon elle, ne cadre pas avec la réalité du terrain, Philomène Esmel a assuré : « *Nous sommes un organisme indépendant. C'est en fonction de ce que nous avons observé que nous faisons nos différentes remarques. Nous avons constaté un climat de quiétude lors du scrutin référendaire* ».

Josiane Mambou Loukoulou

La Coraged salue la transparence du scrutin

Les observateurs de la Coordination nationale des réseaux et associations de la société civile pour la gouvernance démocratique et électorale (Coraged) que dirige Germain Cephas Ewangui ont reconnu, dans une déclaration rendue publique le 28 octobre à Brazzaville, que le scrutin référendaire du 25 octobre, a été crédible, conformément aux standards internationaux.

Cependant, ils ont relevé quelques insuffisances en ce qui concerne la campagne électorale, la couverture médiatique, la liberté de manifestation, le taux de participation, les ingérences extérieures et le déroulement de la consultation référendaire.

Les trois cents observateurs que la Coraged a déployés dans six départements (Brazzaville, Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Plateaux et Pool, sur douze que compte le Congo, ont noté, sur le plan de la campagne électorale, les actes d'incivisme, vite stoppés par la Force publique, qui ont failli basculer le pays, de nouveau, dans la spirale de la violence.

En ce qui concerne la couverture médiatique, les observateurs ont apprécié l'accès de toutes les

composantes politiques aux médias publics, mais ils ont toutefois déploré le déséquilibre du traitement de l'information, faisant parfois la part belle à la tendance au pouvoir au détriment de l'opposition.

Les observateurs ont remarqué, en outre, quelques préoccupations sur l'autoritarisme des gouvernants dans l'octroi des autorisations et le refus ou l'interdiction de certaines manifestations publiques liées à la campagne référendaire.

Par ailleurs, la Coraged, qui observe depuis toujours les consultations électorales au Congo, a noté avec satisfaction, la mobilisation plus prononcée des électeurs dans plusieurs circonscriptions. Ils ont regretté qu'à Bacongo et Makelekelé à Brazzaville et dans certaines localités du Niari et de la Lekoumou, quelques personnes constituées en gang ont intimidé les citoyens, les poussant à renoncer à l'exercice de leur droit de vote, sous peine de représailles, violant ainsi, ont-ils relevé, les libertés fondamentales.

En ce qui concerne les ingérences extérieures, les observateurs de la Coraged ont déploré les jonctions de certains diplomates et chefs d'Etat des grandes puis-

sances sur un débat et des choix devant concerner uniquement les filles et fils d'un même pays invités à décider de leur avenir. Ainsi, les observateurs ont rappelé à ces dirigeants les dispositions pertinentes de la résolution 62/17 du 13 décembre 2007 de l'Assemblée générale des Nations unies qui dispose : « *...la démocratie est une valeur universelle qui suppose que les peuples choisissent leur propre système politique, économique, social et culturel, en exprimant librement leur volonté, et qu'ils aient voix au chapitre en ce qui concerne tous les aspects de leur existence* », ainsi que la résolution 54/168 du 29 février 2000 qui dispose : « *... les principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats doivent être respectés...* »

En dépit du fait que ce scrutin a débuté aux heures convenables de la matinée, les observateurs de la Coraged ont relevé, toutefois, l'insuffisance ici et là du matériel électoral tel que les enveloppes, les stylos, les piles, les caulettes ainsi que les lampes-torches. Les Commissions locales d'organisation des élections, ont-ils relevé, ont comblé ce déficit, dans la mesure du possible.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Romonique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gyspie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia
Olaboré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

1-OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a procédé à l'implantation d'une usine de production de pavés et bordures vibrés destinés au pavage de diverses rues de Brazzaville.

En vue de la mise en exploitation de ladite usine, un avis d'appel à manifestation d'intérêt est lancé pour le recrutement des producteurs et poseurs de pavés et bordures ainsi que de maintenaociers des équipements techniques.

II- CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert, à égalité de conditions, à tous les congolais.

III-MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés devront fournir un dossier comprenant :

- une lettre de candidature manuscrite adressée à monsieur le directeur général par intérim de la société des pavés et bordures vibrés ;
- un curriculum vitae ;

- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif tenant lieu ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
 - un certificat de nationalité ;
 - les copies légalisées des diplômes (BEP et/ou CAP pour les électromécaniciens, mécaniciens et soudeurs) ;
 - les copies légalisées des attestations de travail et de stage.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.

IV-LIEU ET DATE DE- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature devront être déposés, au plus tard le vendredi 3 novembre 2015 à 16 heures, au siège de la société des pavés et bordures vibrés, au 141, rue Lagué Mougali Brazzaville.

NB : les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à Brazzaville, le 2 octobre 2015

Le directeur de cabinet,

 Le Directeur de Cabinet,
 CABINET Jean-Raymond DIRAT

ANNONCE

Nous sommes une société espagnole, nous exportons les produits alimentaires suivants : Mayonnaise, Œufs frais de poules, saucissons de porc à l'ail, viande de porc, ailes de dindes, de poules ; poules entières, cuisses de poulets, sardinelles, jurels...

Nous cherchons des importateurs, nos prix sont très attractifs.

Notre site : www.uhusiano.eu

Contact au Congo : Mr MISSINGAMANI Bernard Luciano, Représentant

Tel : 00242 06 660 77 79

Email : missingamani@yahoo.fr

NÉCROLOGIE

Le Contre-Amiral Jean Dominique Okemba, M. Serges Ikiemi et la famille Obouli-l'Konda informent M. Maurice Nguesso et famille, les parents des villages Olembé, Kouelengué, les amis et connaissances du décès de leur sœur et tante, Mme Iloki Henriette (Iloyi-la'awandza) survenu le dimanche 25 octobre 2015 à Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au n° 162, rue Louingui, Ouenzé, Brazzaville.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 2 novembre 2015

-9 h : Levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville, suivi du recueillement à la morgue

- 10 h : Départ de la dépouille mortelle pour Oyo par l'aéroport de Maya-maya

Mardi 3 novembre 2015

Inhumation au village Baara (district d'Oyo)



INFO RENTREE 2015 – 2016 : Début des cours à partir de novembre 2015.

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe-Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entreprise entièrement en anglais (BBA) diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3^{ème} année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 - Escicinfo2013@gmail.com ; www.escic-cg.com

La direction de Bouygues Energies & Services Congo a le regret d'informer l'ensemble de ses collaborateurs du décès de Arnaud Taty, responsable Télécoms et délégué du personnel ;



décès survenu ce mardi 27 octobre 2015 aux environs de 10H à la clinique Netcare de Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

La veillée se tient à Pointe-Noire dans le quartier Raffinerie, Arrêt Abiabaguette et à Brazzaville à sa résidence à Moukondo (en face de Andrade). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Le Directeur Général, au nom de tous les travailleurs, présente à la famille Taty toutes ses condoléances.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« On ne peut pas émerger en passant l'essentiel de notre temps à se pencher sur des questions de politique politicienne. »

Ibrahima Sarr, étudiant à la FSJP (Université de Cheik Anta Diop de Dakar), Le Quotidien, 15 octobre 2015

« Les gens votent généralement par allégeance ethnico-tribale plutôt que pour une idée ou une politique bien déterminée. Si l'électeur qui va voter ne comprend pas pourquoi il vote ni quelle est la portée de son choix, je crois qu'il y a un problème qui se pose. »

Dieudonné Tshiyoyo, Conseiller électoral au centre régional du PNUD à Addis-Abeba, Rfi, 25 octobre 2015

« On est entré dans une époque où sous couvert de faire le bien des gens contre eux-mêmes, on réduit leurs libertés »

Gaspard Koenig, directeur du think tank GénérationLibre, Libération (Libertés chéries), 26 octobre 2015

« Le politique est important, mais notre rendez-vous avec l'histoire est économique. »

Alpha Abdoulaye LY, Sénégal, Le Quotidien, 26 octobre 2015

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

La gouvernance intergénérationnelle à l'ordre du jour

Le premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), Juste Bernardin Gavet, a commenté les résultats issus du scrutin du 25 octobre dernier.



Une vue des dirigeants de la FMC

« Le combat de la FMC, que ce soit sous l'emprise de la Constitution du 20 janvier 2002 ou celle du 25 octobre 2015, reste celui de l'implication des jeunes dans le processus de prise de décisions dans la gestion de la chose publique. Nous allons continuer à travailler dans ce sens pour que la gouvernance intergénérationnelle ne soit plus au stade des slogans mais plutôt une réalité », a déclaré Juste Bernardin Gavet, le 28 octobre à Brazzaville. Au cours de l'entretien avec la presse nationale, le premier se-

crétaire de cette force politique de jeunesse a fait savoir qu'en dépit du climat qui a prévalu pendant la campagne, le taux de participation a été remarquable. « La clé de cette élection a été la jeunesse congolaise. On a vu cette jeunesse se mobiliser pour aller voter massivement afin d'éviter que le scrutin soit perturbé. C'est la victoire du peuple congolais, mais surtout la victoire de sa jeunesse », a-t-il indiqué.

Répondant aux questions de la presse sur les actes de vandalisme constatés çà et là avant

le scrutin référendaire, la FMC affirme ne pas avoir failli à sa mission d'encadrement de la jeunesse congolaise même si elle condamne les acteurs politiques qui ont instrumentalisé les jeunes. « En réalité le vrai coup d'État constitutionnel c'est de vouloir mettre un terme aux institutions existantes par la voie de la force. Au lieu d'enseigner les valeurs républicaines, de démocratie, de tolérance et d'acceptation de l'autre ; ils ont choisi d'inculquer à ces jeunes des messages de haine, de violence, de vandalisme ».

Et de conclure : « Dans certaines localités, des compatriotes n'ont pas pu exercer leur droit de vote sous fond d'intimidation. Au finish, vous avez ces personnes qui ont boycotté le processus sur toute la ligne, qui contestent les résultats. Sur la base de quoi contestent-ils ces résultats ? Ils doivent comprendre qu'aujourd'hui, leur démarche n'est pas la bonne. Ils ont manqué à leur mission politique avec des déclarations qui ne sont fondées que sur leur radicalisme ».

Josiane Mambou Loukoula

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Les syndicalistes déplorent les conditions du bien-être familial des travailleurs

Les mauvaises conditions de travail et du bien-être familial des travailleurs dans le secteur public ont été dénoncées le 27 octobre, à Brazzaville dans la déclaration publiée par l'intersyndicale dénommée « l'unité d'action syndicale », regroupant quatre formations syndicales des travailleurs.

La déclaration a été signée respectivement par les présidents de la Confédération africaine des travailleurs croyants représentés par Anatole Limbongo-Ngoka, du Syndicat national des enseignants du secondaire et du primaire, Fidèle Nkouka et le président de la commission confédérale de contrôle et d'évaluation de la Confédération syndicale congolaise, Daniel Moukoko ainsi que René

Serge Blanchard Oba, président de la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo.

En effet, selon ces responsables, l'unité d'action syndicale a pour rôle de mobiliser les travailleurs, les organisations syndicales ainsi que les dirigeants pour défendre leurs intérêts. Ils reprochent au gouvernement la non prise en compte de plusieurs points arrêtés et conclus au comité national du dialogue social, consignés dans le protocole d'accord du 13 août 2013. D'après leur déclaration, treize points ont été inscrits dans ce protocole d'accord. Parmi ceux-ci, un seul est en exécution normale : celui portant sur le point d'indice des travailleurs. Les autres, précise la déclaration sont restés en l'état.

Il s'agit notamment des points

portant sur l'harmonisation des allocations familiales, la revalorisation de certaines indemnités et primes de fonctions de certains cadres de la fonction publique, le paiement des rappels des soldes d'activités et l'adoption du statut particulier du personnel de l'enseignement et bien d'autres qui n'ont pas encore trouvé de solutions.

Rappelant la mission du syndicat, la coordination a déclaré : « les syndicats ont le noble devoir de défendre les intérêts moraux et matériels des travailleurs, d'assurer leur formation syndicale et d'œuvrer pour la défense de la démocratie et de la bonne gouvernance dans leurs pays en vue de promouvoir des valeurs susceptibles de garantir le bien-être des travailleurs et de leurs familles ».

Lydie Gisèle Oko

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

AGRICULTURE AFRICAINE

Le président de la Bad ambitionne de nourrir l'Afrique et le monde

Lors de son discours d'intronisation à la tête de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina avait parié sur l'action de l'institution en faveur du monde agricole. A Dakar, vient de se tenir une conférence de haut niveau sur l'agriculture et l'agro-industrie intitulée « Nourrir l'Afrique », il a joint l'acte à la parole, en réunissant des experts de haut niveau du secteur agricole pour imprimer une nouvelle dynamique au secteur agricole africain

« La sécurité la plus importante est celle du ventre », a rappelé Akinwumi Adesina, donnant priorité à la sécurité alimentaire. Puis il a énuméré le potentiel agricole de l'Afrique qui dispose de « 65% des terres arables en jachère dans le monde, qui pourraient répondre aux besoins alimentaires de 9 milliards de personnes sur la planète d'ici à 2050 ».

« Il n'y a pas de marché au monde où se vend le potentiel », a-t-il dit. Ensuite il a invité les dirigeants africains à libérer ce potentiel pour le transformer en produits concrets.

Matata Ponyo Mapon fustige les procédures des bailleurs de fonds

Le Premier ministre de la RD Congo, Matata Ponyo Mapon, a fustigé les procédures complexes mises en place par les bailleurs de fonds pour le financement de l'agriculture. Citant le cas des parcs agri-

coles de la RD Congo lancé récemment, il a déclaré : « si on devait suivre les procédures mises en place par ces bailleurs de fonds, on en serait encore aux études de faisabilité. Ne considérons pas que le temps nous appartient. Il est même notre meilleur ennemi. Nos populations attendent des résultats concrets et pas des discours ».

Le président sénégalais, Macky Sall, a salué l'initiative et justifié son bien-fondé, convaincu que « si tous les maillons de la chaîne sont mis en relation, alors nous aurons les moyens de notre autosuffisance ».

Plan d'action pour la transformation de l'agriculture en Afrique

Dans le plan d'action, le directeur général de la Bad a mis l'accent sur :

La multiplication des programmes de nutrition à travers tout le continent, pour mettre

un terme à la malnutrition et la faim, impliquant la mise en place « d'un partenariat stratégique avec l'Initiative alimentaire pour l'avenir du président Obama, l'initiative « Grow Africa » du Forum économique mondial, « Big Win Philanthropy », la FAO, « Scaling Up Nutrition », le PAM, la Fondation Bill and Melinda Gates[...] et avec le secteur privé, l'objectif étant d'adopter une approche innovante en matière de lutte contre la malnutrition » ; la transformation rapide de l'agriculture sur l'ensemble de continent, grâce à l'amélioration de la productivité agricole. un partenariat étroit entre la Bad, la Banque mondiale et les partenaires au développement, pour veiller à ce que la recherche et le développement tout au long des chaînes de valeur bénéficient de financements accru ; le développement des zones agro-industrielles et des corridors routiers, l'objectif étant d'accélérer les investis-

sements dans l'infrastructure intégrée, en vue d'améliorer la compétitivité de l'Afrique en matière de transformation et de valeur ajoutée des produits agricoles ; l'accroissement du financement commercial en faveur de l'agriculture, en instaurant une Facilité africaine de partage des risques du secteur agricole, afin de réduire les risques de la chaîne de valeur financière et les risques des chaînes de valeur agricoles sur le continent ; le lancement d'une initiative de mesures correctives en faveur des femmes en Afrique avec au bout la mobilisation de 3 milliards de dollars de financement en faveur des femmes agricultrices ; l'appui des pays africains pour qu'ils aient accès aux financements climatiques dont ils ont besoin, afin de leur permettre de s'adapter au changement climatique. La Bad triplera ses financements consacrés au climat d'ici à 2020 et les augmentera de 5 milliards de dollars par an ; la mise en place des obligations de la diaspora pour l'agro-industrie, en vue de titriser les flux de transferts pour les investissements dans l'agri-

culture et l'agro-industrie africaines ; l'accélération du déploiement de financements en faveur de l'agriculture et de l'agro-industrie, via des fonds de placement privés, et la mobilisation des fonds souverains et des fonds de pension, afin de soutenir les besoins de financement à long terme du secteur agricole, en particulier l'indispensable développement des infrastructures...

Les ministres des Finances affirment qu'il est possible de financer la transformation agricole via les emprunts commerciaux est une option à envisager. Ce qui étendrait la gamme de produits fabriqués sur le continent et aboutirait ainsi à une transformation du secteur agricole africain.

Lors de la cérémonie de clôture, Akinwumi Adesina a déclaré : « cette conférence a créé des synergies nécessaires pour des partenariats efficaces qui nous permettent d'atteindre notre objectif de nourrir l'Afrique. Nous pouvons le faire et nous le ferons ! Nous nourrirons l'Afrique, nous nourrirons le monde ».

Noël Ndong

ZONE FCFA

Un changement monétaire est « peu probable », selon la Standard Chartered

Malgré la forte baisse des réserves de change en Afrique centrale, la zone reste compétitive en raison notamment de la baisse de l'euro face au dollar, estime la Standard Chartered.

Datée du 20 octobre, et intitulée « Zone France CFA – c'est toujours la même chose », l'étude de la Standard Chartered estime qu'un changement monétaire est peu probable, justifiant ce statu quo par l'absence de pression économique importante.

Standard Chartered rappelle que la parité fixe du FCFA avec l'euro lui a permis en 2015 de voir son cours diminuer de -13% face au dollar, améliorant la compétitivité des pays exportateurs de matières premières (les exportations étant faites en dollars) sans affecter trop lourdement les pays importateurs de matières premières.

Étant donné qu'une large partie des importations sont payées en euro et que les prix de pétrole et des produits alimentaires sont bas, la dévaluation du CFA n'est pas imminente dans la mesure où il existe « une garantie de convertibilité de la monnaie par le Trésor français et que les banques centrale régionales de la zone CFA peuvent utiliser une facilité de découvert pour répondre aux besoins de liquidités ».

Standard Chartered rappelle aussi que la dévaluation de 1994 avait été précédée de plusieurs années de croissance faible, alors que l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa) a crû de +6% en 2014 et devrait continuer à ce rythme en 2015 et que malgré une baisse à +2,8% en 2015 contre +4,4% en 2014, la croissance est « résiliente ». Des économistes africains ont soulevé récemment la problématique de la monnaie et en soulignant « la nécessité impérieuse d'une critique nouvelle et interne du franc CFA ».

« Alors que de plus en plus de sociétés politiques africaines, dans un bel et suspect élan transcendant les colorations politiques, semblent se donner pour objectif l'horizon nouveau d'une émergence économique à l'asiatique, peu d'intérêt paraît être accordé au fait que [...] les pays dits émergents disposent d'une monnaie nationale [...] », ont soutenu les économistes Martial Zé Belinga, Makhily Gassama, Demba Moussa Dembélé et Sakho Bamba

N.Nd.

ITALIE

L'exposition universelle de Milan ferme ses portes samedi

Plus de vingt millions de personnes ont franchi les portes de l'Expo-2015 pendant les six mois où elle est restée ouverte : un record !

Même les sceptiques et les opposants politiques du Premier ministre Matteo Renzi sont bien obligés d'en convenir : l'Exposition universelle ouverte le 1er mai dernier sur la plaine de Rho, à Milan, a été un succès. Malgré les désordres de départ, les grèves et les scandales de corruption, elle a été un triomphe. À quelques heures de sa clôture, la manifestation a brassé des centaines de milliers de visiteurs, alors que des exposants venus des quatre coins de la planète ont illustré à leur façon le thème général retenu : Nourrir la planète, énergie pour la vie.

Des Kazakhs au Biélorusses, des Zimbabwéens aux Congolais des deux rives ; des Camerounais, Ivoiriens et Burkinabè sont venus à l'exposition dire et montrer comment ils luttent contre la faim et nourrissent leurs peuples. De la culture du riz sans eau, aux mille façons de transformer l'igname ; de la consommation de la viande de crocodile ou de zèbre à celle des criquets : tout à Milan a été présenté, expliqué, commenté, consommé. Une autre manière de souligner la diversité humaine, et surtout le ridicule qu'il

y a à qualifier de dégoûtant ce que mangent les autres.

Le Congolais de Brazzaville qualifiera de dégoûtante la consommation d'escargots, et sera interloqué d'entendre des commentaires peu ragoutants sur ses chenilles et son ngoki. C'est d'ailleurs aussi la preuve par mille que la nourriture, la manière de s'alimenter, relèvent aussi fortement de la culture d'un peuple. Pourquoi manger des cancrelats ferait-il vomir un Congolais mais pas un Japonais ou un Philippin ? Pourquoi tel Français raffolerait-il de fromage baveux et puant mais rechignerait à goûter au mbwata, plat de choix dans la Vallée du Niari et à base de manioc ?

À vrai dire, il n'y a pas eu confrontation à l'Expo mais présentation. Avec des fortunes diverses. La manifestation aura été une découverte du monde dans les déclinaisons de son alimentation et un formidable carrefour d'affaires aussi. Des contrats ont été signés ; les aliments dits exotiques y ont gagné en visibilité et sont entrés dans le business normal. Le Mozambique exportera désormais des œufs de crocodile, le Zimbabwe de la chair de zèbre, son fameux zebraburger ayant fait fureur sur la plaine du Rho. Un jeune chercheur du Congo-Brazzaville, César Nkounkou, est venu y présenter une sorte de yaourt de manioc qui, une fois cuit à l'eau

chaude, devient un manioc complet, l'odeur incommode et le gluten en moins...

L'Expo aura été tout cela : six mois de découvertes sans fin, avec des stands à succès comme ceux du Japon, de l'Italie ou du Kazakhstan. Avec aussi des sommets mondiales venues parfois de très loin : le Russe Vladimir Poutine, la première Dame américaine Michelle Obama, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon. Sans parler des nombreux chefs d'Etat africains qui y ont défilé : M. Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire ; M. Ali Bongo Ondimba du Gabon... alors que la manifestation s'était ouverte le 1er mai avec un hôte de marque : le président Denis Sassou N'Guesso, invité officiel du Premier ministre italien Matteo Renzi.

« La fermeture est confirmée pour le 31 octobre, à contrecoeur », a dit le commissaire général de l'Exposition, Giuseppe Sala. Mais quel bilan concret ? Les voyants sont presque partout au vert. Milan a vu le nombre de ses touristes bondir de 35%, et l'Italie table sur un gain de plus de 0,1 point de PIB pour l'année 2015, avec des recettes touristiques de quelque 6 milliards d'euros grâce à l'Expo. Mais l'Expo, c'est un message universel aussi grâce à la Charte de Milan sur le droit à l'alimentation.

Lucien Mpama

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara largement réélu pour un second mandat

Le président de la République sortant, Alassane Ouattara, a rassemblé 83,66% des suffrages, lors du scrutin du 25 octobre, selon la Commission électorale indépendante de Côte d'Ivoire.

Le candidat du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), Alassane Ouattara, a obtenu 2.618.229 voix, soit 83,66%. Il est suivi du candidat du Front populaire ivoirien (FPI) Pascal Affi N'Guessan qui s'en sort avec 290.780 voix, soit 9,29%. Le candidat indépendant Bertin Konan Kouadio dit KKB vient en troisième position avec 121.386 voix, soit 3,88%. Il y a eu un total de 6.301.189 inscrits pour 3.330.928 votants avec 3.129.742 suffrages exprimés, soit un taux de participa-

tion de 54,63%. Parmi les sept candidats, dont le chef de l'Etat sortant Alassane Ouattara, on peut citer Konan Kouadio Siméon, Henriette Adjoua Lagou, Affi N'Guessan Pascal, Konan Kouadio Bertin, Jacqueline Claire Kouangoua et Gnanngo Kacou.

Les candidats Essy Amara, Banny Konan Charles, Mamadou Koulibaly se sont retirés de la course après la validation de leur candidature par le Conseil constitutionnel.

La candidate du Renouveau pour la paix et la concorde (RPC), Henriette Adjoua Lagou occupe la quatrième place avec 27.759 voix, soit 0,89%. Elle est suivie des indépendants Siméon Kouadio Konan et Kacou Gnanngo qui obtiennent respectivement 22.117 voix,

soit 0,71% et 18.650 voix, soit 0,60%. La candidate indépendante Jacqueline-Claire Kouangoua obtient 12.398 voix, soit 0,40%.

Les suffrages exprimés en faveur des candidats Essy Amara, Charles Konan Banny et Mamadou Koulibaly qui se sont retirés de la course après la validation de leur candidature par le Conseil constitutionnel, ont été pris en compte. Charles Konan Banny vient en huitième position avec 8.667 voix, soit 0,28% suivi de Amara Essy 6.413 voix, soit 0,20% et Mamadou Koulibaly de Liberté et démocratie pour la République (LIDER) boucle le classement avec 3.343 voix, soit 0,11%.

« Les Ivoiriens ont voté dans l'ordre et la discipline, démontrant à la communauté inter-



nationale que la Côte d'Ivoire a résolument tourné la page de la crise, pour emprunter le chemin de la démocratie et du développement », s'est félicité le président de la CEI, Youssouf Bakayoko.

Les données de la CEI seront transmises au Conseil constitutionnel chargé de publier les résultats définitifs de cette élection présidentielle.

Avant son élection, le président Alassane Ouattara avait dit vouloir poursuivre son ac-

tion économique, promettant notamment de faire reculer le chômage, de continuer l'électrification du pays et à le doter d'infrastructures nouvelles. Sur le plan politique, il a promis une réforme de la Constitution qui sera soumise à un référendum. Des élections législatives doivent avoir lieu dans les deux prochains mois. La victoire écrasante d'Alassane Ouattara lui permet d'espérer obtenir une majorité à l'Assemblée.

Yvette Reine Nzaba

REMERCIEMENTS

François Ansi, les enfants Oba, les petits-fils Obangala et famille sont très sensibles à cette marque de compassion, votre soutien multiforme (moral et matériel) que vous leur avez apportés lors du décès, le 2 octobre dernier, de la regrettée mère et grand-mère, Ngalla Cathérine. Que le Seigneur Tout-Puissant fortifie cette solidarité agissante entre les hommes. Nous vous resterons très reconnaissants et vous rendons notre gratitude.



ARRÊT SUR IMAGE



« Qu'est-ce que tu as eu pour jeter ta voiture dans le caniveau ? » C'est la question que des témoins de cet « accident » ont posée au conducteur de ce taxi dès qu'il a pu s'extirper. Brazzaville, Nkombo, le 27 octobre 2015





KEN PRESS

**NETTOYAGE À SEC
LAVAGE RESPONSABLE
BLANCHISSERIE**

Centre ville Boulevard Denis-Sassou-N'Gusso en diagonale des Dépêches de Brazzaville
Tél.: +242 05 596 78 52 / 05 718 16 39





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez assurés avec les meilleurs !!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence KDC Avenue Général Caban - Tél : +242 22 22 12 88 / 22 22 12 38
 Agence PDC 128 Avenue Tervil Tervil - Tél : +242 22 22 12 88 / 22 22 12 38
 Email: agence.kdc@congo-acc.com - agence.pdc@congo-acc.com

CUBA/USA

Les Nations unies demandent la levée de l'embargo des Etats-Unis contre Cuba

Dans une résolution adoptée à la quasi-unanimité, ce mardi 27 octobre, l'assemblée générale de l'ONU a appelé Washington à continuer dans la voie du rétablissement complet des relations diplomatiques avec son voisin cubain.

Les 193 délégués des Etats présents à New York ont salué la volonté affichée du président américain Barack Obama, depuis juillet dernier, de normaliser les relations entre les deux pays notamment en levant le blocus économique, financier, et commercial contre La Havane. Avec 191 voix pour et deux voix contre (Etats-Unis et Israël), le monde entier vient de donner son accord en faveur du règlement d'un conflit vieux de plus d'un demi-siècle. « Toute, l'assemblée générale reste préoccupée par les conséquences dommageables du blocus en vigueur depuis 1962 pour la population cubaine, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. », a indiqué l'assemblée générale.

« C'est parce que le peuple cubain a tellement résisté avec héroïsme et dans le sacrifice pendant 56 ans aux Etats-Unis que les relations diplomatiques ont pu être renouées et les ambassades rouvertes dans les capitales respectives », avait déclaré le président cubain Raúl Castro dans son discours au débat général de la 70e assemblée générale de l'ONU, fin septembre dernier. Commentant l'historique processus de normalisation des relations entre son pays et les Etats-Unis amorcé en juillet 2015, le premier dirigeant cubain précise que « l'évolution longue et complexe vers la normalisation des relations, ne sera effective que lorsque le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba sera levé ».

En rappel, Castro et Obama ont consenti de mettre un terme à plusieurs décennies d'hostilités entre les deux pays, suite à une conversation téléphonique entre les deux dirigeants en décembre 2014. Selon la presse, au terme de 18 mois de négociations, les Etats-Unis ont finalement accepté de rétablir les relations diplomatiques avec Cuba et d'ouvrir une ambassade américaine à La Havane, suite à la libération d'un entrepreneur américain emprisonné pendant cinq ans par les autorités cubaines.

Fiacre Kombo

BURUNDI

L'ONU et l'UA préoccupées par l'absence de dialogue à Bujumbura

Lors d'un entretien téléphonique, le 27 octobre, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon et la présidente de la Commission de l'Union africaine(UA), Dr. Nkosazana Dlamini Zuma, ont dénoncé l'escalade de la violence en cours à Bujumbura et à l'intérieur du pays.

« Ban Ki-moon s'est réjoui de la décision prise par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 17 octobre dernier en réponse à l'impasse politique et à la détérioration de la situation sécuritaire au Burundi. Il a noté que cette approche globale et déterminée pourrait offrir au Burundi la possibilité de mettre un terme à la violence actuelle et de trouver une solution politique consensuelle sur la marche

à suivre », a confié son porte-parole dans un compte rendu de la conversation.

En effet, la présidente de la Commission de l'UA avait annoncé le 17 octobre le lancement d'une enquête sur les violations des droits de l'homme au Burundi, depuis le déclenchement de la crise en avril dernier. L'UA avait exigé, par ailleurs, la mise en place de sanctions ciblées contre ceux qui contribuent à la montée continue de la violence dans ce pays. Dans ce contexte, une mission africaine devait être déployée au Burundi pour éviter des violences généralisées. Ban Ki-moon a assuré son interlocutrice que l'ONU était prête à fournir toute l'assistance nécessaire pour la mise en œuvre des mesures adoptées par les membres du Conseil de paix et

de sécurité de l'UA. Le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) s'était dit également extrêmement préoccupé par la détérioration rapide de la situation sécuritaire et des droits de l'homme au Burundi. « Dans un contexte de crise politique grandissante, des mesures urgentes sont nécessaires pour suivre au plus près les développements sur le terrain, pour renforcer la protection des défenseurs des droits de l'Homme, des journalistes et des membres et partisans de partis d'opposition, et pour permettre que davantage de rapports sur les violations commises dans le pays soient rendus publics de manière régulière », a réclamé le HCDH dans une lettre ouverte.

F.K.

BARKHANE

Exercice d'évacuation de blessés à Gao au Mali

Le personnel médical de la force Barkhane a testé son interopérabilité avec ses homologues hollandais de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) en effectuant un exercice d'évacuation de blessés à Gao au Mali.

Le médecin principal de la force Barkhane a expliqué que les militaires doivent « être en mesure d'agir ensemble le plus rapidement possible ». Il a souligné la différence des procédures, mais que « la bonne communication et ce type d'exercices au plus près des conditions réelles permettent d'améliorer la coordination entre les diffé-

rents acteurs, du déclenchement de l'alerte à l'évacuation et à la prise en charge des blessés ».

Les équipes sanitaires sont intervenues dans le cadre d'un crash fictif d'hélicoptère ayant entraîné 7 blessés. Les pompiers, Français et Hollandais, se sont coordonnés pour mettre fin à l'incendie, puis pour évacuer les blessés.

Accompagnés des équipes médicales, les médecins français et hollandais, ont ensuite rejoint les lieux pour prendre le relais et conduire la médicalisation puis l'évacuation vers le rôle 2, qui est l'hôpital Barkhane de la plateforme de Gao. Le résultat a été jugé sa-

tisfaisant. L'opération Barkhane regroupe 3500 militaires, une vingtaine d'hélicoptères, 200 véhicules de logistique, 200 blindés, 6 avions de chasse, 3 drones et une dizaine d'avions de transport. Elle bénéficie du partenariat des pays du G5 Sahel.

Ses missions visent à appuyer les forces armées des pays partenaires de la Bande sahélo-saharienne (BSS) dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes et contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Noël Ndong

blédina

souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !

Découvrez notre promotion de rentrée !

SANGHA MBAÉRÉ

Un trafiquant de crâne humain arrêté à Nola

Le coup de filet a eu lieu le dimanche 25 octobre, par les éléments de la gendarmerie de Nola. Le présumé coupable est soupçonné de trafic de crânes humains dans les localités de Nola.

Kentin Kondrouss, procureur de la République près le tribunal de la ville de Nola a confirmé l'information : « Nous avons effectué une mission conjointe dans la matinée du samedi 24 octobre 2015 dans le village Komassa situé à 25 km de Nola. Ce déplacement a permis de mettre la main sur le présumé Bertrand Deboua trafiquant des crânes humains », a-t-il révélé. « Nous avons, en effet, découvert sur les lieux, la

dépouille d'un monsieur qui s'appelait Félix Ngoh qui serait décédé à la suite d'un cancer », a-t-il précisé.

Le Procureur a ajouté que c'est grâce à la mobilisation de la population dudit village qu'il est arrivé à mettre la main sur ce trafiquant. Il appelle la population de la ville de Nola à la vigilance. Ces derniers temps, le trafic des crânes humains est fréquent dans la ville de Nola. Le présumé auteur arrêté avant fait l'objet d'arrestation avant de s'évader de la prison. C'est en voulant reprendre ses affaires qu'il est retombé sous le coup de la justice.

ACTION HUMANITAIRE

Des enfants vulnérables bénéficient des kits scolaires

Au total 300 enfants issus de différentes familles dans le 8ème arrondissement de Bangui ont reçu des kits scolaires, le weekend dernier. Un don de l'ONG Centre pour la promotion et la défense des droits de l'enfant (CPDE) avec l'appui de l'ambassade de France en Centrafrique.

Ces enfants affectés par la récente crise ont reçu des sacs, des cahiers et des stylos. « Beaucoup d'enfants sont devenus orphelins, déplacés ou encore sous tutelle des familles qui n'ont pas la possibilité de les prendre en charge. Alors que nous sommes à la rentrée scolaire, et ces enfants ont besoin des fournitures scolaires pour pouvoir reprendre le chemin de l'école », a justifié le

président de la structure, Rémy Djamouss.

La prochaine activité à mener, selon Remy Djamouss, c'est la formation professionnelle des jeunes filles désœuvrées après cette crise. « Bientôt, avec le concours de l'Ambassade de la France en République Centrafricaine, nous allons ouvrir un centre de formation professionnelle en couture pour former plus de 100 jeunes mères qui n'ont pas de métier afin de gagner leur vie », a relevé Remy Djamouss.

Le CPDE a été créé en 2003 en France. Il intervient dans les domaines de la protection des droits de l'enfant et de la promotion des valeurs de la paix et de la démocratie.

HAUTE-KOTTO

Des opérateurs économiques et les commerçants hésitant à payer leurs impôts libératoires

À Bria, la directrice générale des impôts et des domaines, Marie Louise Yakimbi, demande aux opérateurs économiques et aux commerçants de payer leurs impôts libératoires. Ce message a été prononcé au cours de la réunion qu'elle a présidée le mercredi 22 octobre à la mairie de Bria, en présence des autorités politico-administratives locales.

Au cours de cette réunion, les opérateurs économiques et les commerçants ont reconnu leur tort, ils ont promis de payer leurs impôts. « Nous allons payer nos impôts pour l'épanouissement de notre région. Car dit-on, qui paie ses impôts, bâtit son pays. C'est notre devoir, nous devons l'assumer », a promis Oumar Adam, opérateur économique.

Pour le directeur régional des impôts et des domaines du nord-est, Saint-Clair Doungro dans ses propos, regrette l'absence des commerçants et des opérateurs économiques lors des réunions. « C'est dans les réunions qu'on peut connaître leurs difficultés. Ils sont nos partenaires, nous avons ce devoir de travailler en étroite collaboration avec eux pour réhabiliter tout ce qui a été détruit dans notre localité. Nous devons aussi participer au développement de notre pays, en versant de l'argent dans la caisse de l'Etat au travers des recouvrements », a mentionné Saint-Clair Doungro

Ce dernier lance un appel au gouvernement pour leur fournir du matériel informatique pour faire le travail et des moyens roulants pour couvrir toute la région qu'il trouve très vaste. Certains commerçants et opérateurs économiques commencent déjà à payer leurs dus au personnel des impôts et des domaines qui sillonnent le marché de Bria.

Source : Réseau des journalistes centrafricain pour les Droits de l'Homme.

Ne cherchez plus, vous avez trouvé

La seule formation qui vous rend directement opérationnel

en 4 mois

100% pratique

Devenez Technicien Qualifié en maintenance des ordinateurs, serveurs & réseaux

Dépannez les PC de bureau, Portables & Serveurs
Dépannez Windows 7, 8 et server 2008 - 2012
Installez et dépannez les réseaux câblés et WIFI
Installez les serveurs- Antivirus réseaux +pare-feu
Créez les machines virtuelles (postes W et serveurs)
Clonez les disques durs et effectuez des sauvegardes



Un métier dans vos mains !

Formation accessible à tous

Début Juin 2015

Inscription 10 000 Fcfa

Places limitées !

Possibilité de payer sur 12 mois



KD Computer



01 174 20 28
06 668 90 11

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers pharmacie Jagger)
email : kdcomputer2011@hotmail.fr

DOCTEUR FRÉDÉRIC OKASSA LEOBA

« Les hommes préhistoriques avaient un habitat d'une exceptionnelle beauté »

Brazzaville abrite ces 29 et 30 octobre 2015, le colloque international de l'Unesco sur les grottes et les sites archéologiques du patrimoine naturel et culturel mondial transfrontalier de l'Unesco en Afrique centrale. Parmi les points inscrits au cours de ces assises, le projet de documentaire sur la vallée préhistorique de la Louolo au Congo : un écosystème de quatre sites en grottes du Plateau des cataractes. Pour en savoir un peu plus, Les Dépêches de Brazzaville ont donné la parole à Frédéric Okassa Leboa, docteur en préhistoire et anthropologie, initiateur et coordonnateur scientifique de ce projet.

Dépêches de Brazzaville : Dans quel cadre s'inscrit ce colloque ? Qu'est ce qui est prévu courant ces assises et lesquels y participeront ?

Docteur Frédéric Okassa Leboa. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de participation Unesco 2014-2015. Il est proposé à une inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco. Des conférences sont prévues au cours de ce colloque qui connaîtra la participation du professeur Augustin Ferdinand Charles Holl, professeur des universités de Michigan, Chicago (aux États-Unis), de Xiawen (en Chine), de Paris ouest-Nanterre (en France), directeur adjoint du CNRS, il est également le président du comité scientifique mondial de rédaction de l'histoire de l'Unesco pour l'Afrique volume 9. Il dirige à cet effet, trois cents auteurs du monde entier spécialistes de l'histoire africaine. Outre ce professeur il y a aussi le docteur Maurice Dieudonné Maloungula-Nganga, géologue à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien Ngouabi, qui a fortement collaboré dans l'organisation de ce colloque, ainsi que la délégation permanente du Congo auprès de l'Unesco et du patrimoine mondial de l'Unesco pour l'Afrique...

DB : Les experts aborderont le sujet relatif à la préhistoire du Louolo. Qu'est-ce que ça veut dire exactement ?

DFL : Le Val de Louolo est une aire géographique recelant un splendide patrimoine de l'humanité concernant l'époque préhistorique. Celui-ci est élucidé par nos diverses études en archéosciences. Nous insistons sur la méthode de la recherche dite « site catchment analysis » qui nous a permis en une ap-



Le docteur Frédéric Okassa Leboa sur le site

proche systémique de reconstituer la vie des hommes dans les périodes du passé, lorsqu'ils étaient des chasseurs-cueilleurs, collecteurs et pêcheurs. Il s'agit d'une approche en paléoeconomie, finalisant la description d'un habitat, en décryptant la mobilité quotidienne et saisonnière des populations qui s'y installaient, pour exploiter les abondantes ressources naturelles que recèle encore de nos jours cet écosystème. En y arrivant, on observe que les hommes préhistoriques avaient un habitat aux splendides paysages vallonnés d'une exceptionnelle beauté de nos travaux d'enregistrements.

DB : Comment se présentent les quatre sites en grottes ?

DFOL : Les quatre sites en grottes concernés forment un triangle. Au nord, Bittori/Meya-Djouari, à l'ouest Mpoka et au sud-est Malala. Ils sont étudiés en une dynamique systémique de corrélation avec d'autres biotopes du voisinage plus ou moins lointain : des biotopes accueillant de nouveaux camps de base, au terme d'un cycle d'implantation.

On s'en réfère aux nombreux autres sites en grottes recensés dans la vallée qui accueilleraient « ces pensionnaires » (consécutivement à l'épuisement ou à la raréfaction des ressources spontanées) se mouvaient vers d'autres latitudes ou méridiens. Ce, au terme d'un laps de temps d'exploitation plus ou moins intensive, durant quelques semaines, comme nous l'enseignent les données ethnographiques disponibles relatives aux chasseurs-cueilleurs subactuels dans ces contrées de nos travaux en Afrique centrale atlantique. Parmi ces sites, la Grotte de Bittori a déjà fait l'objet de fouilles et d'une étude approfondie du matériel lithique et osseux recueillis dans 25 niveaux archéologiques. De même qu'à Malala, j'ai découvert pour la première fois au Congo en 2011, des œuvres d'art rupestres.

DB : Cette aire a été proposée sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco ?

DFOL : Lors du forum sur l'environnement organisé à Brazzaville du 10 au 14 mars 2008, les experts de la Cen-

tral Africa World Heritage Forest Initiative (Cawhfi) ont proposé l'inscription de cette aire de nos recherches sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'Unesco. D'où ces travaux d'aménagements

préalables que nous y avons entrepris. On voudrait en retenir que la richesse des données préhistoriques dans cette vallée d'abondance mérite une description analytique permettant de démocratiser la culture archéologique, en rendant accessibles ces données à un large public, en créant un circuit de découverte de la vie des chasseurs-cueilleurs à l'aube de l'humanité. Un enseignement de la préhistoire à formaliser finalisera l'esquisse d'une approche dynamique et interactive familiarisant l'aire de nos recherches à ses visiteurs. On identifiera les espaces d'activités en observant les données des écosystèmes guidant la mobilité quotidienne des hommes préhistoriques en un habitat saisonnier.

DB : Quels avantages pourra tirer chaque visiteur ?

DFOL : Chaque visiteur pourra ainsi expérimenter de manière convaincante et pertinente, alternativement les différents circuits que sont : les itinéraires relatifs à la collecte de la matière première minérale donnent lieu à des observations en pétrographie sur les matériaux siliceux que prélevaient

parfois de manière sélective, les hommes préhistoriques dans cette vallée, pour fabriquer des outils en pierre. Les circuits de découverte en archéobotanique concernent l'exploration de territoires de forêt-galerie relictuelle, pour identifier et collecter des ressources végétales spontanées comestibles, en forme d'initiation ou d'observations en anthropologie économique. La démarche dans ce circuit consistera pour le visiteur à découvrir ou à prélever parfois, ces ressources végétales : feuilles, bulbes à déterrer ou à cueillir, baies sauvages, fruits variés et champignons qui composaient le menu quotidien des hommes préhistoriques. On peut y envisager également, un itinéraire de collecte des chenilles ou de capture de variétés de sauterelles particulièrement prisées, en raison de leurs apports protéiniques reconnus et appréciés de nos jours encore par les populations agro-pastorales actuelles. Il s'agit avant tout, d'un circuit écotouristique de premier plan à créer, sur le thème du patrimoine de grottes aux plafonds et aux parois assimilables à des cathédrales souterraines sculptées, aux colonnes et coulées de stalactites d'une splendeur exceptionnelle.

DB : Où est située cette aire culturelle ?

DFOL : Cette aire culturelle de grottes et son bassin d'approvisionnement en ressources naturelles sont localisés à 180 km à peine, au nord-ouest de Brazzaville, à la frontière de Mindouli et de Kindamba, sur un rayon de 5 km². C'est un site aux confluences de la Louolo descendues des hauteurs de Mboala Maouolo (655 m) : de la Kouaka venue de Kindamba-Ngouédi, et de la Nzouala, venue de Mboala Maoulo. Et sur sa rive droite, la Louolo reçoit la Djouari et la Louhoulou, sorties de la forêt primaire de Bangou.

Propos recueillis par Bruno Okokana

UNESCO

Un sommet planche sur la recherche en Afrique

Le sommet qui a eu lieu en fin de semaine à Genève en Suisse a abordé le rôle essentiel de la recherche dans l'amélioration et le développement durable de la santé en mettant l'accent sur la façon de traduire les connaissances en action dans le domaine de la santé, comment combler le fossé entre l'information et l'action.

Il permettra d'engager un dialogue sur l'amélioration de la coopération internationale pour la recherche en sciences de la vie et en médecine ; ainsi que sur la réduction

des disparités en matière de performance des systèmes de santé entre les pays développés et ceux en développement. Ces inégalités en matière de santé demeurent l'un des principaux défis de développement du nouveau millénaire, or, les dysfonctionnements des systèmes de santé sont au cœur du problème. Les pays ayant la plus lourde charge de morbidité sont aux prises avec la médiocrité des services et des infrastructures, l'insuffisance du financement, de graves pénuries de médecins, d'infirmières et de chercheurs scientifiques formés, ainsi qu'un manque d'informations de base sur les indicateurs de santé. De plus,

les récentes crises liées à Ebola en Afrique de l'Ouest ont mis en exergue le manque de compétence des chercheurs pour fournir les solutions les plus appropriées au niveau local, a-t-on appris à l'issue du sommet. Ce Sommet organisé par Merck et l'Unesco vise à contribuer activement à la lutte contre les problèmes de santé et à renforcer le rôle de la recherche dans les systèmes de santé en Afrique. Il a réuni des chercheurs de toute l'Afrique pour débattre de la création de données, de leur partage et de leur diffusion afin de faciliter le développement de l'Afrique avec un pôle international d'excellence et d'innovation scientifique, prévu

dans la stratégie des sciences, de la technologie et de l'innovation pour l'Afrique (Stisa-2024).

Le Sommet Unesco-Merck sera organisé tous les ans afin de faciliter un accès durable aux solutions de santé innovantes et performantes, de renforcer les capacités et de soutenir l'innovation à travers l'Afrique. Le Sommet de cette année était centré sur l'importance du renforcement des capacités en sciences de la vie afin de relever les défis posés par les maladies infectieuses, et plus particulièrement les crises liées à Ebola.

Hermione Désirée Ngoma

CINÉMA

Le film « Révolutionnaire(s) » projeté en avant-première en France

À l'adresse des Congolais de l'étranger et des amoureux du 7^e Art, Bonz Communications présente une grille de lecture historique, élaborée sur 40 ans, autour des témoins-artisans des trois glorieuses de 1963, de la rive droite du fleuve Congo.

Après sa projection au Congo au mois d'août, ce sera au tour de la France, ce 6 novembre à 19 h, à l'Auditorium Archives Nationales de France, à Pierrefitte sur Seine, de découvrir ou de revivre l'Histoire du Congo, avec des dates historiques comme les 13, 14 et 15 août 1963, les Trois glorieuses, ouvrant une ère vers le marxisme-léninisme en Afrique.

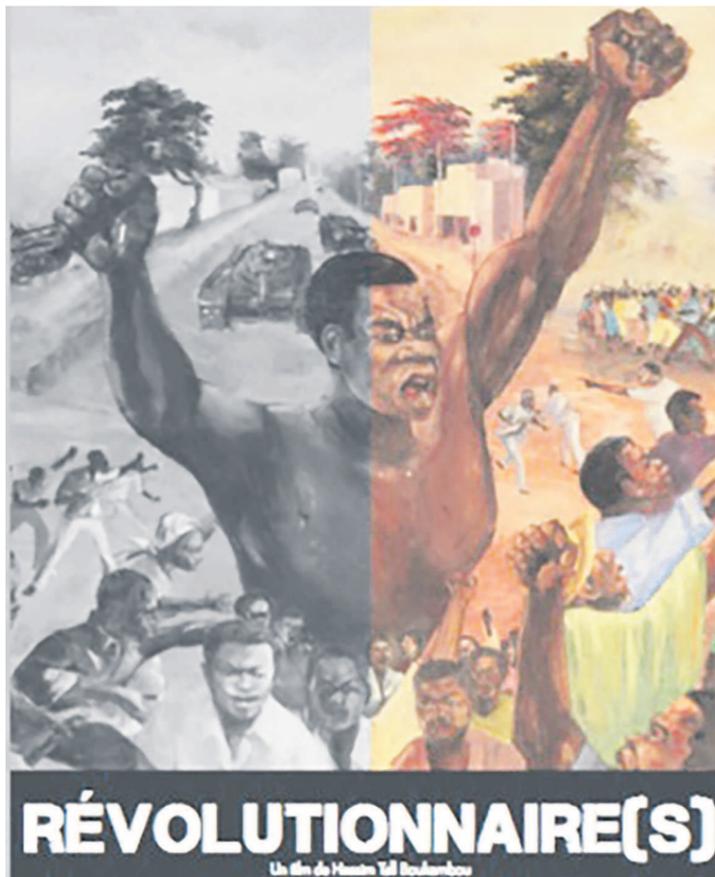
À revivre l'actualité du moment au Congo, le réalisateur congolais aurait pu titrer son film sur la véracité de la citation : « l'Histoire est un éternel recommencement... ». D'autant que des récits des témoins de l'époque se

rejoignent avec les troubles d'il y a quelques jours à Brazzaville et à Pointe-Noire.

À l'écoute des acteurs de l'avènement de la révolution au Congo, à commencer par son propre grand-père Julien Boukambou, leader syndicaliste, Hassim Tall Boukambou a réussi à collecter avec minutie de précieuses archives audiovisuelles. À voir absolument.

Synopsis

En 1989, lors de la chute du mur de Berlin, l'Afrique et le Congo ouvrent une nouvelle page de leur histoire : l'avènement de la démocratie. À l'issue de la conférence nationale qui s'achève le 10 juin



1991 à Brazzaville, les Africains font le bilan des 30 ans d'indépendance. Le réalisateur Hassim Tall Boukambou, âgé de 19 ans à l'époque, est loin de comprendre les mises en gardes des indépendantistes et des Révolutionnaires d'antan.

Après trois guerres civiles au Congo et une décennie de folies meurtrières en Afrique, l'espace subsaharien fête ses 50 ans d'indépendance. Le Réalisateur Hassim Tall Boukambou découvre des archives inédites et, chose rare en Afrique, donne la parole aux hommes et femmes, connus ou anonymes, qui ont fait l'histoire congolaise du vingtième siècle. Une histoire faite d'espoirs, d'échecs et de contradictions ; une Histoire africaine qui a tendance à se répéter...

Marie Alfred Ngoma

PARUTION

Mystères à Brazzaville, un livre d'aventure pour les plus jeunes

Pascaline Le Tinier, un expatrié français à Brazzaville depuis deux ans, partage dans *Mystères à Brazzaville*, une petite intrigue et histoire policière au cœur de Brazzaville. Publié aux Editions Salvator Diffusion, ce livre s'adresse aux plus jeunes.

Habitué à rédiger l'histoire de l'art, l'auteur a voulu écrire ce livre d'aventure afin de mettre à la lumière du jour cette histoire d'amitié sans frontière entre trois enfants Thomas, Ulysse et Alima, et faire découvrir à la fois le Congo, Brazzaville sa capitale ainsi que sa culture.

« Il y a dix ans maintenant avec Emmanuelle Raymond Dalyac éditrice que nous avons écrit plusieurs livres à la fois sur l'histoire de l'art et la religion. Quand je suis arrivée au Congo, je faisais de petites lettres à mes amies pour leur parler de la vie au Congo. Emmanuelle m'a recontactée en tant qu'éditrice chez Salvator en me demandant d'écrire un roman d'aventure et de parler de ce continent que je découvrais »

« Il y a dix ans maintenant avec Emmanuelle Raymond Dalyac éditrice que nous avons écrit plusieurs livres à la fois sur l'histoire de l'art et la religion. Quand je suis arrivée au Congo, je faisais de petites lettres à mes amies pour leur parler de la vie au Congo. Emmanuelle m'a recontactée en tant qu'éditrice chez Salvator en me demandant d'écrire un roman d'aventure et de parler de ce continent que je découvrais », dit-elle.

Ce roman de cent quarante pages est bâti sur fond de vécu quotidien romancé. On y trouve aussi quelques lieux imaginaires à côté de ceux que les Brazzavillois reconnaîtront. « Une histoire complètement imaginaire et ma formation en histoire de l'art m'a poussée à aller vers des sculpteurs, à m'intéresser à la culture et à l'histoire du Congo. C'est pour cela qu'il y a un fond

d'histoire, puisqu'avec le collier du roi Makoko j'ai énormément lu l'histoire du Congo. Il y a un fond de trame historique que j'ai essayé avec ma petite vision ».

L'auteur a imaginé ce roman pour les enfants qui, comme elles, ont soif d'aventure et d'amitié dans un monde sans frontière. « Lorsque j'ai reçu les diaporamas de Pascaline qui nous parlaient de Brazzaville et de quelques découvertes, j'avais trouvé qu'elle avait une curiosité, une telle ouverture et je lui ai dit qu'il fallait faire quelque chose avec cette matière. Comme on avait déjà écrit des livres culturels pour les enfants, j'ai été sa muse », a renchéri Emmanuelle Raymond Dalyac l'éditrice.

Hermione Désirée Ngoma

DANSE CONTEMPORAINE

Les ateliers pour les danseurs-chorégraphes démarrent le 2 novembre prochain

Durant dix jours, les jeunes danseurs chorégraphes rehausseront leur niveau de création, à la faveur des ateliers prévus du 2 au 12 novembre à l'Institut français du Congo.

Deux types d'ateliers sont au programme : un sur la composition d'écriture chorégraphique et un autre sur le suivi de la création chorégraphique. Ils sont réservés à ceux qui ont déjà la capacité de faire une création. S'agissant de l'atelier de composition et d'écriture chorégraphique dont l'apprentissage se tiendra en matinée

d'intention.

Pour ce qui est de l'atelier de suivi de création chorégraphique ouvert aux compagnies, celui-ci aura lieu les après-midi de 15 heures à 18 heures. Il permettra aux participants d'approfondir leur connaissance sur l'accompagnement de deux à trois projets chorégraphiques en cours de création. Les



entre 9 heures et 13 heures, réservé aux danseurs chorégraphes, plusieurs thèmes seront abordés notamment : la composition du mouvement et la construction de la phrase chorégraphique; l'improvisation et la recherche du matériel chorégraphique; le sens et la dramaturgie; l'espace et le rapport à la scénographie; le rythme et la musicalité ainsi que la note

chorégraphes burkinabé et congolais apporteront un regard critique extérieur sur la création de chaque participant afin de mieux définir leur capacité de création. Ils approfondiront et clarifieront le propos artistique de ces jeunes chorégraphes et susciteront un dialogue pour mieux cerner le projet chorégraphique aussi bien dans sa conception que dans

sa réalisation finale.

Ces ateliers, a dit Jean Claude Kodja, initiateur dudit projet permettent d'améliorer le travail des jeunes chorégraphes car, « le Congo n'a pas de centre de formation ». Il faut animer de temps à autre des ateliers pour donner de l'impulsion à ceux qui font la danse contemporaine ».

Outre les ateliers, Il y aura également la projection du film sur la danse exécutée par Salia Sanon, chorégraphe burkinabé qui d'ailleurs expliquera ensemble avec Jean Claude Kodja les inconvénients et les avantages des mouvements chorégraphiques. Pour le chorégraphe congolais, « certains mouvements ne sont pas bien à exécuter. Si tu les exécutes mal, ils peuvent te causer la paralysie. D'où, il faut connaître son corps avant de faire tout mouvement, il est aussi important d'être suivi par un médecin ».

Une restitution de la formation et du suivi de créations chorégraphiques est prévue le jeudi 12 novembre à 19h dans la salle Savorgnon de Brazza de l'Institut français du Congo. Ces ateliers chorégraphiques vont dorénavant se tenir chaque année, a-t-on appris.

Rosalie Bindika

INTERVIEW

Tony Cassius Bolamba : « L'Afrique est malade de ses dissidents »

Troquant son statut de président du Mouvement pour le Congo (Moco) à celui d'analyste, l'interlocuteur des Dépêches de Brazzaville évoque la situation en République du Congo avec, en toile de fond, les vicissitudes ayant caractérisé la vie politique de ces dernières heures. Il ne manque pas non plus de porter un regard scrutateur sur les obstacles qui plombent le processus électoral en République démocratique du Congo.



Tony C. Bolamba

Les Dépêches de Brazzaville : Pensez-vous que le référendum organisé tout récemment en République du Congo soit de bon augure pour le pays ?

Tony Bolamba : Bien sûr. Je trouve, pour ma part, que l'ancienne Constitution de la République du Congo était discriminatoire. Si Nelson Mandela - paix à son âme - était ressortissant de ce pays, il n'aurait pas postulé à la présidence de la République du fait de son âge avancé. Il a fait vingt-sept ans de prison, il est devenu président de la République à 76 ans. Il faut qu'il y ait beaucoup plus d'ouverture d'esprit dans le chef de nos concitoyens. Le concept liberté inclut diverses formes de libertés dont celle censée permettre à tous ceux ayant atteint un certain âge d'être acteurs politiques dans leur pays. Le président Alpha Konde n'est-il pas arrivé aux affaires à 70 ans ! La constitution américaine est tout aussi discriminatoire. On ne peut être candidat président de la République que lorsqu'on est né sur le sol américain. Ainsi un

citoyen américain de père et de mère né ailleurs ne pourra pas postuler à un tel niveau des responsabilités. J'estime qu'eux aussi les Américains ont des choses à modifier dans leur Constitution. Ceci pour dire qu'une Constitution ne peut pas être discriminatoire. Elle doit plutôt donner la chance à tous les citoyens de servir leur pays à n'importe quel poste de gestion des affaires.

LDB : L'opposition, suivant votre entendement, avait donc tort d'appeler au boycott du référendum ?

TB : Tenez : Aux États-Unis, un sénateur avait sollicité que l'on modifie le 22^e amendement de sorte à permettre au président Barak Obama de briguer un troisième mandat. Cette proposition n'a pas été votée. Si l'opposition en République du Congo était contre le projet du référendum, elle avait toute la latitude de battre campagne en faveur du non de sorte à bloquer la dynamique de révision constitu-

tionnelle. Mais hélas ! J'estime que c'était mal pensé de la part des opposants de donner le mot d'ordre du boycott à leurs partisans.

LDB : L'action de réviser certaines dispositions de la Constitution devenues anachroniques en vue de leur réadaptation est donc une démarche légitime ?

TB : En République démocratique du Congo par exemple, il y a aussi des dispositions dans la Constitution qui nécessitent d'être revisitées. C'est le cas notamment de l'article relatif à la vacance du pouvoir qui fait du président du Sénat la solution palliative pour gérer cette situation exceptionnelle. Dans l'hypothèse où le président de la République et celui du Sénat arrivaient à trépasser le même jour comme, c'est fut le cas en Pologne, puisque nous ne sommes pas maîtres de nos destinées, que prévoit la Constitution en RDC devant un tel cas de figure ? Rien. C'est comme en matière de droit. Pourquoi crée-t-on la jurisprudence ? C'est justement pour adapter le droit à l'évolution du monde et aux circonstances.

LDB : L'Afrique subsaharienne est en train de bouger. N'est-ce pas là un signal que nous sommes bien devant un tournant de l'histoire ?

TB : Je ne sais pas si on est vraiment dans un tournant de l'histoire. J'ai toujours prôné le dialogue inclusif comme l'une des voies de sortie des crises africaines. Mais mon plus grand regret tient au fait que ceux qui

constituent le nœud du problème un peu partout sur le continent sont souvent des dissidents à l'image de ce qui se passe au Congo Brazzaville où des anciens collaborateurs du président Sassou N'Guesso sont aujourd'hui devenus ses pourfendeurs acharnés. Dommage ! Et le plus souvent, ces dissidents deviennent des extrémistes. Je ne renie pas leur droit légitime en tant que citoyen de s'opposer. Car on ne peut pas tous avoir la même vision ni développer une même approche sur une même matière. Mais je persiste et signe : l'Afrique est malade de ses dissidents qui constituent un frein pour la démocratie.

LDB : La communauté internationale paraît être réduite dans l'expectative...

TB : Cette communauté internationale n'a pas toujours la bonne information. Le 23 octobre, j'étais au congrès américain où s'est tenue l'audition sur les Grands lacs et le Congo Brazzaville avec comme témoins la sénatrice Thomas Grienfield et l'envoyé spécial de Barak Obama dans les Grands lacs Periello. J'ai fait voir aux deux officiels américains que leur perception de la situation en Afrique en général et dans les Grands lacs en particulier est souvent biaisée, faute des données fiables. Le problème en Afrique, il ne faut pas les comprendre, il faut les vivre.

LDB : revenons un peu en RDC. Quid du processus électoral qui bat de l'aile avec, à la clé, une opposition politique peu encline à dialoguer ?

TB : Nos amis de l'opposition doivent savoir ce qu'ils veulent. Ils ont, au départ, demandé un calendrier global que la Cénici s'est efforcée de publier. Non contents, ils ont par la suite exigé un calendrier global consensuel. Comment peut-on vouloir obtenir un consensus et refuser d'échanger avec les autres ? C'est, comme qui dirait, vouloir une chose et son contraire. L'opposition, toujours elle, a demandé la révision du fichier électoral pour que l'on puisse inclure les nouveaux majeurs. Cela prendra encore beaucoup de temps. Donc, ne nous étonnons pas qu'il y ait décalage par rapport au calendrier électoral. Nous devons être responsables de nos actes.

LDB : Où en est-on avec le Moco ?

TB : Nous allons bientôt renouer avec les rencontres citoyennes et républicaines avec la jeunesse. Ce sera juste après notre retour de l'étranger où nous sommes attendus d'ici novembre pour une série de réunions de haut niveau avec nos partenaires.

LDB : Un dernier mot

TB : Je demande à nos populations partout en Afrique de rester calme. Il n'y a jamais eu de problème sans solution. Quelles que soient les divergences que nous pourrions avoir, nous devrions toujours privilégier le dialogue. Il faudra veiller à ce que dans chacune de nos actions, nous, acteurs politiques et sociaux, la République gagne.

Alain Diasso

PARC NATIONAL DE LA SALONGA

L'ICCN et WCS saluent la peine de 20 ans de prison ferme infligée à deux braconniers

Ce jugement public, comme l'a souligné le chef de site et conservateur principal au parc, est un moyen de sensibiliser et d'éduquer la population au respect de la loi en matière de conservation de la nature en RDC et va servir de leçon à tous les braconniers qui circulent encore dans cette aire protégée.



Logo du PNS

Un communiqué de la Wildlife Conservation Society (WCS) du 27 octobre a exprimé la joie de cette ONG internationale de droit américain œuvrant dans le domaine de la conservation de la nature et de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) à l'occasion de la condamnation, le 21 octobre, à Monkoto dans la province de l'Équateur, de deux braconniers à vingt ans de prison ferme.

Le tribunal militaire de garnison de Boende siégeant en chambre foraine, note-t-on, a reproché aux deux condamnés notamment la détention illégale d'armes de guerre de marque AKA 47 et le braconnage dans le Parc national de la Salonga (PNS).

Les deux accusés, Inkonde Munde, alias Varia, chef de groupement de Mpenge Kaboko (situé dans le territoire de Kole, province de Sankuru), et son frère Nkake, alias China, ont été arrêtés le 17 juillet à l'issue d'une patrouille mixte ICCN-Fardc lancée dans la partie sud-est du bloc nord du PNS, et ils ont été acheminés à Monkoto, district de la Tshuapa dans la province de l'Équateur.

Plaider coupable
Accusé de braconner les éléphants, Nkake Booke est passé aux aveux et a reconnu avoir tué un éléphant et envoyé les ivoires à Kinshasa pour la vente. « Je suis fier des écogardes de l'ICCN qui

ont fait preuve de beaucoup de bravoure et ont démontré qu'ils respectent le serment prononcé à la fin de leur formation paramilitaire », a déclaré le chef de projet de conservation des bonobos au PNS, Innocent Liengola, cité dans le communiqué de la WCS.

Plusieurs fois arrêté, est-il fait observer, depuis 2013, ce braconnier a toujours réussi, avec l'aide de ses complices de Kole et de Lodja, à s'échapper, voire à être relâché lorsqu'il a été transféré pour son jugement à Lusambo, dans la province du Kasai oriental. Ce jugement public rendu possible, grâce à l'appui de la WCS, a souligné le chef de site et conservateur prin-

cipal au PNS, Gérard Bofeko Bonango, va servir de leçon à tous les braconniers qui circulent encore dans le PNS. « Je suis particulièrement content de ce verdict car Inkonde a, avec son arme à feu, semé la terreur pendant une longue période. Il a été plusieurs fois suspendu de ses fonctions du chef de groupement pour braconnage », a, pour sa part, déclaré l'administrateur du territoire de Monkoto, Jean Elias Ngwasetebi.

Opération bonobo

Il est noté que le gouvernement de la RDC, pour mettre hors d'état de nuire les braconniers professionnels, a initié depuis 2011 l'opération de lutte anti-braconnage,

dénommée Opération bonobo, avec un bataillon des Fardc détaché à cette fin. Ce coup de filet, réalisé par les écogardes en collaboration avec les Fardc, démontre qu'une bonne stratégie d'intervention peut conduire à la réduction du braconnage professionnel perpétré dans les aires protégées. Désormais, grâce à l'appui de WCS, les braconniers arrêtés par les écogardes devront également être traduits devant la justice pour qu'ils répondent de leurs forfaits.

D'une superficie d'environ 33.000km², le PNS constitue un véritable paradis pour plusieurs espèces fauniques, dont l'éléphant et le bonobo. Pendant les deux dernières décennies, appuie le communiqué de la WCS, le braconnage a pris une ampleur inquiétante, alimentée certainement par la demande croissante en ivoire. Ce qui a conduit à une diminution sensible du nombre des pachydermes dans cette aire protégée.

Lucien Dianzenza

DOING BUSINESS 2016

La RDC avance de trois cases

Dans le dernier rapport de la Banque mondiale (BM), le pays est classé à la 184^e place, quittant ainsi la 187^e place parmi les 189 pays évalués en 2015. Après des ajustements réalisés dans dix domaines, il y a eu des corrections portées sur le classement de l'année dernière. Et les données ajustées indiquent désormais que la RDC s'est située à la 187^e (et non la 184^e) place dans le Doing business 2015. Autre indicateur inclut dans la présentation générale du rapport 2016, sa position par rapport à la distance à la frontière (partant de 0 pour la plus mauvaise cote à 100%) a varié positivement de plus de 3% (+3,35%).

Dans l'ensemble, l'évaluation de la BM porte sur dix indicateurs : création d'entreprise, raccordement à l'électricité, accès au crédit, paiement des taxes et impôts, règlement de l'insolvabilité, permis de construire, transfert de propriété, protection des actionnaires minoritaires, exécution des contrats et commerce transfrontalier. En analysant les données disponibles, il faut noter un bond gigantesque de 83 points de la RDC (172^e à la 89^e place) dans l'indicateur relatif à la création d'entreprise. Cette avancée prouve à suffisance les effets positifs des différentes réformes en cours pour faciliter la création d'entreprise en RDC. En effet, le gouvernement de RDC a redynamisé le processus de réduction des procédures, des délais et des coûts. Dans le rapport 2015, les causes de la contreperformance de cet indicateur étaient liées essentiellement à la non-prise en compte de l'intégration des procédures et au capital minimum élevé.

Le rapport 2016 comporte des résultats intéressants. D'abord, le nombre de procédures se situe à 6 contre 7 l'année dernière. À l'échelle régionale, la moyenne est estimée à

huit procédures. Toujours par rapport à l'indicateur « création d'entreprise », il convient d'ajouter que les délais (jours) s'établissent désormais à 11 contre 16, le coût (% du revenu par habitant) à 29,3 contre 30 et le capital minimum versé (% du revenu par habitant) à 10,6 contre 500.

En dehors de cet indicateur, il y a eu une évolution positive d'autres critères dont l'octroi du permis de construire qui a gagné 26 points, passant de la 157^e à la 131^e place. Par contre, le pays a connu un recul de plusieurs indicateurs dont le raccordement à l'électricité (-1), l'obtention des prêts (-5), la protection des investisseurs minoritaires (-1) et le paiement des taxes et impôts (-3). Par contre, le classement n'a connu aucun changement pour le reste des indicateurs, en l'occurrence le transfert de propriété, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats et le règlement de l'insolvabilité.

D'une manière générale, l'Afrique subsaharienne a connu environ 30% des améliorations en matière de réformes réglementaires dans le Doing business 2016. La région abrite la moitié du top dix des économies ayant le plus progressé dans le monde. Selon les experts de la BM, les économies en voie de développement ont bien accéléré le rythme de leurs réformes au cours des douze derniers mois. Les réformes réalisées ont permis aux entrepreneurs locaux de créer et de gérer une entreprise plus facilement. Quatre pays, en l'occurrence l'Ouganda, le Kenya, la Mauritanie, le Sénégal et le Bénin, sont retenus dans le top dix des pays ayant mis en œuvre au moins trois réformes au cours de l'année dernière.

Laurent Essolomwa

MINISTÈRE DES SPORTS

Denis Kambayi sensibilise au « civisme sportif »

Nouvellement promu ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs après la démission de Sama Lukonde Kyenge, Denis Kambayi s'est entretenu, le 24 octobre, à l'esplanade de la Foire internationale de Kinshasa, située dans la commune de Limete, avec des sportifs pratiquants. C'était une première au sein de ce ministère.

Le nouveau ministre des Sports a sensibilisé des milliers des sportifs sur un thème important du « civisme sportif », en présence des chefs coutumiers de Kinshasa. Denis Kambayi leur a demandé d'intérioriser la valeur des symboles du pays que sont le drapeau et l'hymne national. Ces symboles définissent la fierté et la dignité de tout citoyen du pays. Le ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs a également appelé les sportifs à avoir une attitude respectueuse à l'égard des institutions du pays, entre autres, le président de la République, l'Assemblée nationale et le Sénat, le gouvernement, les cours et tribunaux. Denis Kambayi a, par ailleurs, ajouté que la sensibilisation au civisme sportif va s'étendre dans d'autres grandes villes du pays, à savoir Matadi, Boma, Kikwit, Bandundu, Mbuji-Mayi, Kananga, Lubumbashi, Kisangani, Kindu, Goma, etc.

Dans ses propos, Denis Kambayi a vivement condamné les violences perpétrées dans les infrastructures sportives, ajoutant que le stade des Martyrs, qui sera ouvert en novembre, ne pourra être accessible qu'aux personnes majeures et responsables. Les jeunes de moins de quinze ans seront interdits d'accès au stade qui sera quadrillé par deux cent cinquante-sept caméras afin d'enregistrer faits et gestes des spectateurs et dévoiler les fauteurs de troubles. Le ministre



Denis Kambayi, actuel ministre des Sports de la RDC

des Sports s'est également penché sur le phénomène « Kuluna » : ce sont des bandes de jeunes qui s'illustrent par des actes inciviques et du gangstérisme. Pour Denis Kambayi, la lutte efficace contre ce phénomène passe par le sport. Les pratiquants des sports devront emmener ces jeunes marginaux à s'adonner au sport afin de se détourner de leurs pratiques repréhensibles.

Secrétaire général du Comité olympique congolais, Alain Badiashile s'est aussi adressé aux pratiquants des sports bien avant le ministre. Denis Kambayi est un sportif qui connaît bien l'univers sportif national, a-t-il souligné, ajoutant que c'est pour la première fois qu'un ministre des Sports procède à un rassemblement des sportifs pour parler du civisme sportif et des moyens de combattre les maux qui rongent le sport national.

Martin Engimo

SANTÉ

L'épidémie de choléra sous contrôle à Maniema

Dans le souci d'organiser la riposte contre l'épidémie de choléra qui s'était déclarée dans la province du Maniema, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, s'est rendu dans cette province pour suivre l'évolution de cette maladie qui a déjà fait des morts.

Sur place à Maniema, le ministre de la Santé publique a personnellement coordonné les interventions de la riposte contre le choléra. Actuellement, cette épidémie est maîtrisée au regard de la baisse sensible du nombre de cas.

« Par rapport à la riposte contre le choléra, nous avons eu à visiter le centre de traitement de choléra de l'hôpital général de référence de Kindu où il y a eu six malades hospitalisés et nous avons aussi visité le centre de traitement choléra d'Alunguli avec six malades hospitalisés. À la 36^e semaine, il y a eu 189 cas enregistrés. De 189 cas on est passé à 58 cas et à 38 cas. Actuellement l'épidémie est maîtrisée », explique-t-il.

Bien que l'épidémie soit sous contrôle, le ministre de la Santé publique a insisté sur le fait que la population doit observer les règles d'hygiène parce que le choléra est une maladie des mains. « Les mesures de protection et d'hygiène doivent être de stricte application aussi bien dans les aires de santé qui ne posent plus de

problème que dans les zones de santé où il y a encore de petits problèmes. Maintenant que le choléra est maîtrisé, j'invite les uns et les autres à plus de sensibilisation », a déclaré le Dr Félix Kabange Numbi.

Il faut, martèle-t-il, se laver les mains à tout moment parce que le lavage des mains constitue l'activité principale qui protège contre cette maladie. Le Dr Félix Kabange Numbi a, par ailleurs, remercié tout le personnel qui a travaillé dans le centre de chloration d'eau et de traitement pour prendre en charge des malades. À Maniema, le Dr Félix Kabange Numbi a visité deux centres de traitement du choléra : le premier à l'hôpital général de référence de Kindu et le second dans la zone de santé d'Alunguli.

À la Centrale d'achat des médicaments du Maniema (Caména), le ministre de la Santé publique a remis du matériel de protection et des intrants au ministre provincial de la Santé publique, Papy Omeonga. Ce lot des médicaments s'inscrit dans le cadre de la riposte du gouvernement central contre le choléra. Ces médicaments vont être disponibles dans tous les hôpitaux du Maniema pour assurer une prise en charge efficace des malades.

Aline Nzuzi

Les pays membres de l'OMS pour Afrique se coalisent contre le tabagisme

Le tabagisme est un fléau mondial à la base de plusieurs maladies non transmissibles qui alourdissent le taux de mortalité et la zone africaine n'est pas épargnée par ce danger.

Des stratégies efficaces de lutte contre cette maladie doivent être mise en place dans la zone africaine de l'OMS. C'est dans ce cadre qu'il s'est ouvert, le 28 octobre, à l'hôtel Kempiski une réunion de haut niveau sur la mise en œuvre de la convention cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.

Les objectifs de cette réunion de trois jours, soit du 28 au 30 octobre, visent à fournir une plate-forme pour les États membres à partager leurs expériences dans la mise en œuvre de la Convention cadre de lutte antitabac (CCLAT), démontrer les liens entre les différents ministères qui sont indispensables pour lutter contre le tabagisme, discuter des défis rencontrés dans la lutte antitabac et s'accorder sur une voie à suivre pour parvenir à la mise en œuvre effective de la CCLAT.

À cette réunion prennent part vingt-une délégations dont dix-sept sont déjà à Kinshasa. Pour le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a ouvert cette réunion, son ministère s'engage à accompagner les participants tout au long de ces trois jours de réunion et compte suivre attentivement les expériences des autres pays pour la mise en œuvre de la CCLAT.

Dans la lutte contre le tabagisme, le Dr Félix Kabange Numbi a reconnu que d'énormes efforts ont été déployés mais cela ne suffit pas car, selon lui, il reste encore beaucoup à faire dans la lutte antitabac, notamment l'adoption d'une loi antitabac dans certains pays, la ratification du protocole sur le commerce illi-

cite des produits du tabac dans d'autres et l'application de différentes directives pour une mise en œuvre effective de la CCLAT pour la lutte antitabac dans d'autres encore.

Six millions de décès dus au tabagisme Fléau mondial, le tabagisme, fait savoir le Dr Félix Kabange Numbi qui se fie aux données épidémiologiques, est responsable à lui seul d'environ six millions des décès dans le monde, bien plus que la tuberculose, le VIH-sida et le paludisme réunis. Et ces décès surviennent davantage dans les pays en développement. La prévalence du tabac se situe autour de 16% et les projections indiquent qu'elle augmentera de près de 39% d'ici 2030. Pour le ministre de la Santé publique, il s'agira donc de la plus importante hausse attendue dans une région du monde d'ici 2030, si rien n'est fait.

De son côté, le chargé du bureau de l'OMS -RDC, le Dr Bakary Sambou, qui a lu le mot de la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Moeti Matshidiso Rebecca à l'ouverture de cette réunion a souligné que la CCLAT est un traité qui fournit aux pays une base solide pour la lutte antitabac. Pour une mise en œuvre efficace de cette convention, il est donc impératif d'impliquer tous les secteurs concernés du gouvernement y compris la santé publique, les finances, les douanes, le commerce, l'environnement, l'éducation, la police et tous les autres secteurs. « Une mise en œuvre réussie du traité exige donc une approche multisectorielle. Cette obligation est incluse dans la convention cadre de l'OMS et l'expérience de nombreux pays nous a montré que lorsque ces secteurs sont impliqués d'une manière coordonnée, la lutte antitabac enregistre plus de succès », a lu le Dr Bakary Sambou.

A.Nz.

FOOTBALL

Vingt-six Léopards locaux retenus pour le tournoi de Luanda

Les vingt-six joueurs retenus par Florent Ibenge pour le tournoi de l'Indépendance de l'Angola proviennent en grande partie des clubs de Kinshasa évoluant au championnat national, parmi lesquels deux du FC Renaissance du Congo, club évoluant au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa.

Le sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Florent Ibenge, a rendu publique, le mardi 27 octobre 2015 à Kinshasa, une liste des vingt-six joueurs retenus au sein de la sélection A' pour le tournoi international organisé à Luanda à l'occasion des festivités relatives au quarantième anniversaire de l'Indépendance de l'Angola. Ce tournoi va regrouper l'Angola pays hôte, la Zambie, le Zimbabwe et la RDC. Les Léopards de la RDC s'opposeront le 6 novembre au Chipolopolo de la Zambie, alors que les Palancas Negras seront face aux Warriors du Zimbabwe. Les Léopards locaux qui sont qualifiés pour la phase finale de la 4e



Les Léopards locaux de la RDC vainqueurs du Chan en 2009

édition du Championnat d'Afrique des Nations prévue pour janvier et février 2016 au Rwanda affûtent déjà leurs armes pour cette compétition. Le pays a les ambitions de remporter à nouveau le trophée après le sacré de la première édition en 2009 en Côte

d'Ivoire. Pour ce tournoi donc, Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera s'appuient sur un groupe assez homogène des joueurs provenant des clubs évoluant au championnat national de football et à l'Entente provinciale de football de Kinshasa. Notons

que les joueurs de Mazembe ne font pas partie de cette liste, car le club de Lubumbashi séjourne actuellement à Marrakech pour préparer la finale aller de la Ligue des champions contre USMA d'Alger. Mais l'on se rend compte que Issama Mpeko est bien repris

sur la liste publiée mardi par Florent Ibenge.

Les vingt-six joueurs sélectionnés sont les gardiens de but Matampi Vumi Ley (DCMP), Landu Makiese (V.Club) et Héritier Nke (Renaissance du Congo) ; les défenseurs Issama Mpeko (TP Mazembe), Junior Baumeto (Fc Lupopo), Mfuki Kilala (MK FC), Bangala Litombo (DCMP), Padou Bompunga (V.Club), Ruddy Makwekwe (V.Club), Joyce Lomalisa (V.Club) ; les milieux de terrain Ngimbi Christian (Renaissance), Bukasa Kalambayi (Rojolu), Nelson Munganga (V.Club), Doxa Gikanji (DCMP), Yves Magola (V.Club), Guy Lusadis (V.Club), Musema Gege (Sanga Balende), Kanku (Shark FC), Masamba (RCK). Les attaquants retenus sont Luvumbu Héritier (V.Club), Ngulubi Cédric (Shark FC), Jean-Mark Makusu Mundele (V.Club), Richard Kule Mbombo (V.Club), Mukoko (V.Club), Ricky Tulenge (DCMP) et Meschak Elia (Don Bosco).

Martin Enyimo

PROJET DE BUDGET 2016

La loi financière approuvée

Le délai de l'examen du projet de la loi financière par la Commission Ecofin et de contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale ne devra pas excéder les vingt-huit jours pour rester dans le temps de la session budgétaire. Après avoir répondu aux préoccupations des élus du peuple, le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, a atteint la première étape relative à la recevabilité du projet.

Lors de sa réplique, le Premier ministre, Augustin Matata, est revenu sur certaines questions, notamment celles liées à l'évolution des principaux paramètres macro-économiques. Comme il l'a redit aux députés nationaux, la croissance est le fruit d'une augmentation des activités minières mais les recettes fiscales n'ont pas suivi la même tendance à cause du régime fiscal particulier régissant ce secteur depuis 2002. Le seul secteur à pousser l'économie du pays bénéficie ainsi d'un régime dérogatoire pendant la période d'investissements dans le cadre d'un Code minier. Pour Matata, cette situation explique l'absence de relation entre l'augmentation du PIB, y compris la croissance, et l'augmentation des recettes. Il faut ajouter également le fait que la capacité de mobilisation des recettes reste très faible en raison d'un secteur informel important qui échappe encore à l'État.

Par rapport au secteur agricole, le Premier ministre a abordé l'épineuse question de la valeur ajoutée du secteur agricole. Selon lui, sa capacité contributive au PIB est importante tandis que sa capacité de mobilisation des recettes reste très faible par rapport au secteur minier. Le chiffre d'affaires fiscalisé des exploitants du secteur agricole est de loin inférieur par rapport aux entreprises minières. Mais dans l'ensemble, le niveau des recettes de l'État a connu un bond, passant de 300 millions à 9 milliards de dollars américains entre 2002 et 2015.

Matata Ponyo est revenu sur d'autres dossiers, notamment ceux de la bancarisation, des stratégies du gouvernement en rapport à la bancarisation dans les coins reculés du pays et de la stratégie de rajeunissement de la Fonction publique. Dans l'ensemble, un accent particulier est placé dans les efforts de renforcement de l'efficacité de l'État. C'est l'objectif majeur des différentes réformes en oeuvre dans ce secteur. Un comité de pilotage réunit à cet effet plusieurs ministères du gouvernement dont ceux de la Fonction publique, du Plan, de la Décentralisation, du Budget et des Finances. Le gouvernement a procédé au gel des recrutements en dehors des besoins formulés clairement par les services de l'État. Ces trois dernières années, le ministère de la Fonction publique n'a signé qu'un seul arrêté de nomination d'une centaine de jeunes universitaires sur concours.

La bancarisation a permis de régulariser le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'État. Il a permis à la RDC de tourner la page des arriérés grâce à l'harmonisation du circuit des salaires. Il faut fournir encore d'efforts pour augmenter les salaires du secteur public. En matière de décentralisation, Matata s'est voulu rassurant sur le chemin parcouru avec les perspectives de désignation des responsables de ces nouvelles provinces.

Laurent Essolomwa

HUMOUR

CFI et Canal+ à la recherche des meilleurs talents d'Afrique francophone

Dans le cadre du projet MDR ! dont l'appel à candidatures a été lancé le 26 octobre, ils envisagent de repérer et accompagner les auteurs, scénaristes, réalisateurs et humoristes de moins de 45 ans en vue de la réalisation de séries de fictions audiovisuelles humoristiques à diffuser sur le continent l'an prochain.



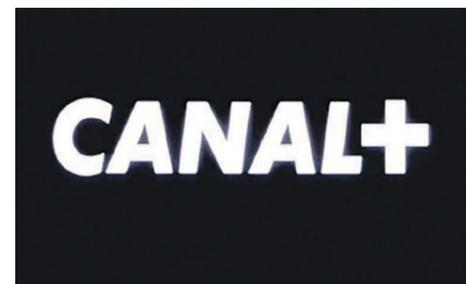
Logo CFI

CFI et Canal+ entendent mobiliser les meilleurs talents et permettre aux auteurs des douze meilleurs projets de bénéficier d'une session de formation en janvier 2016. Organisée sous la conduite de CFI, elle vise à renforcer « leurs compétences dans les domaines de l'écriture et la réalisation de séries de fictions audiovisuelles humoristiques », souligne-t-on. Les personnes intéressées par l'appel à candidature dont la clôture est fixée au 30 novembre peuvent joindre le site <http://www.ac.cfi.fr> pour prendre connaissance du formulaire à remplir.

Au travers de MDR !, savoir que MDR ! est l'acronyme populaire de mort de rire et interjection d'usage courant qui traduit l'hilarité face à une situation, Canal+ va financer la production de huit pilotes choisis parmi les douze projets développés. Les meilleurs des huit pilotes de programmes d'humour de quatre à six minutes produits dans le cadre de MDR ! pourront être diffusés à l'antenne de Canal+ qui envisage de lancer de nouvelles séries de programmes courts humoristiques en Afrique dès 2016. Censés incarner l'humour ainsi que les valeurs de l'antenne,

ils auront l'avantage d'être suivis dans plus de vingt-cinq pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest où le premier opérateur de télévision payante par satellite en Afrique francophone est présent.

L'accompagnement et le financement de la production de pilotes de fiction humoristique mais aussi les moyens donnés aux jeunes talents africains pour enrichir leur expérience témoignent de l'engagement de CFI et Canal+ auprès de la fiction africaine et de la création originale. Ils ont trouvé là le moyen de promouvoir les talents africains qui participeront à la création de nouveaux programmes courts comiques dans les années à venir. L'on peut dire que le projet MDR ! arrive à point nommé vu qu'il est lancé au moment où les programmes courts enre-



Logo Canal +

gistrent un fort engouement de la part des publics africains.

Le projet MDR ! s'inscrit dans la politique de l'agence de coopération du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le CFI. Savoir qu'elle est chargée de coordonner et d'animer la politique française d'aide au développement en faveur des médias du Sud. Dans ce cadre, nous renseignons, elle « accompagne les acteurs du secteur des médias (TV, radios, presse écrite, médias en ligne), publics ou privés, afin de renforcer les processus de modernisation et de démocratisation que la France souhaite soutenir ».

Nioni Masela

ALIMENTATION ET SANTE

L'utilisation optimale du froid pour une meilleure conservation des aliments

Le froid préserve nos aliments de l'attaque des microbes et aussi de leur dégradation par l'action des enzymes, c'est connu. Ce qui l'est moins cependant, c'est l'utilisation optimale de ce froid, à travers les appareils qui le génèrent.

Selon le type d'appareils et la nature de l'aliment à conserver, l'utilisateur doit avoir un comportement approprié voire conséquent.

Le réfrigérateur permet de conserver les fruits, les légumes, les viandes, les œufs, les produits prêts à l'emploi dits de 4ème gamme comme les salades et les crudités ainsi que les semi-conserves comme les cornichons, les anchois ou les olives. Les produits pasteurisés et stérilisés sont à garder au réfrigérateur après ouverture. De même il est indiqué de conserver les restes des repas deux à trois jours dans des récipients fermés en haut du réfrigérateur. Le dégivrage devrait se faire une fois par semaine et le nettoyage une fois par mois.

Le congélateur se prête bien à la conservation d'aliments surgelés du commerce lorsqu'on évite toute rupture de la chaîne de froid et lorsqu'on respecte la date limite d'utilisation optimale. Pour les légumes et certains fruits, il est nécessaire de les faire blanchir. Pour éviter leur dessèchement, leur oxydation et la transmission de leur goût aux autres aliments, les denrées à congeler doivent être emballées soigneusement. Cette méthode de conservation n'a pas d'effet bactéricide, c'est-à-dire qu'elle ne permet pas de tuer les microbes, mais elle a un effet bactériostatique, autrement dit qu'elle est capable d'arrêter leur développement. Les congélateurs sont de deux types : les coffres ou bahuts dont la capacité varie de 140 à 650 litres et les armoires dont la capacité est de 50 à 400 litres.

Le surgélateur fait partie d'un procédé de technologie uniquement industrielle, contrairement à la congélation qui peut aussi être ménagère. La surgélation utilise des températures très basses (-40 ou -50 °C) pour être sûr d'amener très rapidement au cœur de l'aliment une température de -20 ou -18°C, et de maintenir cette température jusqu'au moment de l'utilisation de l'aliment. On peut conserver pratiquement tous les produits alimentaires : légumes, fruits, viandes, poissons, pâtisseries, plats préparés.

Quels sont les avantages de la conservation par le froid ?

Bien utilisé, le froid permet de préserver la valeur nutritionnelle des aliments. Les produits surgelés par exemple ont au final les mêmes vertus que ceux équivalents cuits ou appertisés.

Quels sont les inconvénients de la conservation par le froid ?

Sur le plan de la qualité organoleptique, de nombreuses réactions défavorables peuvent intervenir entraînant autre que le rancissement des lipides ou encore la destruction de certains pigments végétaux provoquant une décoloration etc...

Sur le plan de l'hygiène, du fait de la longue durée de conservation acquise, il faut rester vigilant sur les qualités sanitaires des aliments congelés. Sur le plan nutritionnel, la valeur nutritionnelle reste globalement stable en dehors de petites pertes de vitamines et de l'oxydation des lipides.

Par Ange KOUNKOU,
Président de l'Association pour la Promotion des Industries
Agroalimentaires au Congo (APIAC)

CULTURE

Le Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire s'ouvre à l'extérieur

La signature de la convention de partenariat entre la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Nancy Haut du Lièvre en France représentée par Ade Jean-Pierre, son président et l'Association Pointe-Noire Dynamique culturelle (APDC) représentée par Marcel Poaty, son président a eu lieu le 28 octobre au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire en présence des membres des deux structures et des opérateurs culturels.



Jean Pierre Ade et Marcel Poaty à la signature de la convention / crédit photo «Adiac»

C'est le premier accord signé entre l'APDC qui, a en charge la gestion du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard avec une structure établie hors du Congo. Les parties contractantes s'engagent à mettre en place un partenariat durable entre elles dans le cadre de la coopération internationale. Le partenariat revêt une finalité interculturelle, artistique et sportive, de découverte mutuelle et de compréhension entre les populations. Une coopération qui a pour objectif d'établir un pont, dans un premier temps entre Nancy et Pointe-Noire par le biais de MJC Nancy Du Lièvre et l'APDC. Un des objectifs portés par ces deux structures pourra être de partager

un savoir-être et un savoir-faire avec d'autres associations qui sont en charge des questions de la jeunesse et de la culture. Cet objectif permettra d'améliorer les pratiques et surtout d'impliquer la jeunesse dans un monde de plus en plus globalisé où les repères sont difficiles à trouver. Plusieurs volets sont prévus dans le cadre de la convention : échanges entre jeunes congolais et français (d'ordre culturel, sportif, linguistique), échanges entre techniciens congolais et français...

« Les associations ont besoin d'ouverture et en l'occurrence, il s'agit là d'une ouverture à l'extérieur, donc quelque chose de positif pour l'APDC. Cela va l'inscrire dans un réseau, puisque tout le monde le sait, les réseaux sont fondamentaux aujourd'hui. Après la signature de la convention, il va falloir donner corps à ce qui figure dans le texte de la convention. Nous allons nous y employer les uns et les autres », a dit Marcel Poaty.

Satisfait de l'accord signé, Jean-Pierre Ade a renchéri « C'est avec beaucoup de joie que nous allons mettre certaines choses en place. Cela ira très vite puisque nous avons en face de nous une équipe dynamique et engagée. Vincent

Oudot, le secrétaire, Jean-Marie Bata, membre du conseil d'administration n'avons pas manqué de remarquer les similitudes de cette gémellité entre les deux structures. Je crois que c'est ça qui va contribuer à la réussite des futurs projets que nous allons mettre en place ensemble ».

Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, M. Ngoma, secrétaire général, Joseph Portella, trésorier (APDC), Pierre-Claver Mabilia, opérateur culturel, Djo Fely Balendé, président du chapitre Arterial Congo Network ont également pris part à la cérémonie.

Hervé Brice Mampouya

Afropolitain ou trois jours de sonorités africaines au cœur de Rome

De ce jeudi jusqu'à samedi, Testaccio vibrera au rythme des africanités, dont les Mbongwana Star débarquant directement de Kinshasa !

C'est dans l'un des quartiers les plus mythiques de la Rome des innovations et des nouveaux courants, Testaccio, que l'Afrique du rythme et des sons va se donner à se voir et à s'entendre cette semaine. Les organisateurs du festival dit de l'Afropolitain ont invité les sons et les expériences musicales les plus incroyables ayant vu le jour aux quatre coins du continent au cours de ces dernières années. Valeurs sûres et expériences nouvelles vont s'exhiber devant des Romains d'ores et déjà en haleine. L'affiche est tout ce qu'il y a de plus affolant, en effet. Qu'on pense seulement que le Ghana va aligner Pat Thomas, un continent à lui seul avec son Kwashibu Area Band. Pat Thomas, c'est 50 ans de musique et son dernier album qui mélange afrobeat et afro-disco s'inscrit dans une lignée étonnante de vitalité en Afrique de l'Ouest mais pas seulement. Hors de la dynastie Fela Kuti, l'Afrobeat pour vous devient indigeste ? Pas grave : que diriez-vous d'un petit bouquet de lusophonie avec le dj-set de Roberto Lycke ?

Car c'est lui qui va avoir l'honneur de

mettre le feu aux poudres du départ. Et c'est un autre dj, Nan Kole, qui clôturera l'éclectique manifestation. Mais pourtant nous sommes bien obligés de convenir que même ces talents ne sont rien à côté du groupe sud-africain au nom improbable, les BLK JKS I Tv On-The Radio. Si, si : tel quel ! Bon, après tout, le public ne vient pas écouter des noms et des extravagances mais de la musique. Découvrir des sons nouveaux ou renouvelés d'un continent qui a aussi une réputation à sauvegarder en la matière !

C'est pourquoi, et sans parti-pris (ou peut-être un petit peu... beaucoup) nous sommes bien obligés de convenir que la presse internationale est venue et se bouscule déjà au portillon pour un seul ensemble : les Mbongwana Star qui viennent de Kinshasa. Leur réputation les précède, d'autant que le passage à Milan et à Turin des Staff Benda Bilili, cet ensemble congolais de musiciens en fauteuil roulant, a laissé d'indélébiles traces même en Allemagne voisine. Or, soulignent bien à propos les organisateurs italiens de l'Afropolitain, deux des membres de Mbongwana (le changement) proviennent de Staff Benda Bilili et débarquent à Rome avec la volonté de casser le préjugé des hommes-immondices qui caractérisent

le monde aujourd'hui. Vedettes plus que confirmées, Coco «Yakala» et Théo «Zonza» sont précédés par une vague qui fait perdre le sommeil à plus d'un Romain qui compte les jours et maintenant les heures avant l'événement « grand É » ! Ils veulent aller à la découverte de ceux que des journaux aussi prestigieux que le Guardian et l'Independent de Grande-Bretagne qualifiaient il y a peu de « 5 étoiles » et de personnes qui semblent « débarquer d'une autre planète car c'est vraiment un miracle d'entendre une musique comme la leur qu'on croyait impossible » après les Rolling Stones !

Si avec de tels arguments, l'Afropolitain de Testaccio fait flop, rendons justice aux artistes africains : ils ne seront en rien responsables. Au fait, savez-vous d'où vient le mot Afropolitain ? Du Ghana ! C'est une femme-écrivain, Taiye Selasi, qui le lança en 2005. Mais c'est bien un fils de la sous-région, le philosophe camerounais Achille Mbembe, qui lui donna ses lettres de noblesse par un essai où il a expliqué que l'Afropolitain est la tendance culturelle qui soutient le multiculturalisme, lui-même défini comme la voie de la citoyenneté globale. Étonnante, merveilleuse Afrique !

Lucien Mpama

EXPO DE MILAN

Cameroun et Burkina exposent leur industrie de récupération

La lutte contre le gaspillage passe aussi sans doute par la récupération et le recyclage des tonnes de déchets de ville africaine moderne.

Cela peut sembler marginal de porter des chaussures fabriquées à partir de pneus recyclés, ou des paniers faits de fibres de plastique, mais il y a des pays pour qui cet art de la transformation fait partie d'une véritable industrie. Le Cameroun et le Burkina Faso même montés à Milan, dans le nord de l'Italie, pour y montrer cet art artisanal de la transformation. Ils ont trouvé à dire et à montrer dans le cadre de la semaine du groupe ENI pour « Énergie, art et développement durable en Afrique » à l'Exposition universelle de Milan qui en est à ses dernières heures. Les artisans de ces deux pays sont venus montrer comment chaussures, œuvres d'art, sacs et autres objets qui font tendance peuvent être créés à partir de produits qui auraient fini à la poubelle. C'est devenu une véritable industrie de production dans ces deux pays. Et l'université italienne de Padoue, qui y a cru la première, a mis les moyens pour permettre à ces artisans – parfois même des artistes – de pouvoir vivre de leurs produits et en faire une occupation qui soit autre chose que de la simple débrouillardise. « Depuis quatre ans, nous œuvrons avec quelque 670 artisans du Cameroun et du Burkina Faso. Nous avons procédé à un travail de décodification des processus de production et avons repéré des artisans de grand talent qui, par leur créativité, n'ont rien à envier aux grands stylistes », soutient aujourd'hui le Camerounais Esho Elamé, professeur à l'université de Padoue. Par ce projet, les déchets deviennent les matières premières de l'innovation et du développement d'une économie sociale, indique-t-il.

L.Mp.

ELIMINATOIRES CHAN RWANDA 2016

Le Congo attend le Cameroun de pied ferme

Les Diables rouges sont déterminés à prendre le dessus sur les Lions indomptables, le 31 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, afin d'obtenir leur ticket pour le Championnat d'Afrique des nations (Chan). Mission difficile certes mais pas impossible pour ce match hautement glissant...

« Regardez-les (...) Ils sont prêts... », a indiqué l'entraîneur congolais, Isaac Ngata, lors de la séance d'entraînement du 28 octobre. Sur l'aire de jeu, ses poulains (Diables rouges) s'attelaient à des exercices techniques et physiques, des regards parfois détendus, parfois crispés par la concentration. Ils savent en effet que le match contre le Cameroun est un piège qu'il faudra, coûte que coûte, déjouer d'autant plus que leur qualification pour le Chan en dépend. Au cas contraire, la route du Rwanda (pays hôte de la compétition) leur sera bloquée.

À dire vrai, la rencontre Congo-Cameroun est taxée de piège pour les Diables rouges parce qu'ils ont concédé un nul de zéro but partout le 18 octobre à Yaoundé au match aller. Le samedi prochain, au match



Les Diables rouges à l'entraînement crédit photo Adiac

retour, en cas de nul avec buts les Lions indomptables seront qualifiés pour la quatrième édition de cette compétition conti-

nentale réservée aux joueurs évoluant dans leurs pays respectifs. Un peu comme lors des éliminatoires du Chan 2011 où les Camerounais ont éliminé les Congolais, 2-0 à Yaoundé après

tance veut que la victoire nous qualifie. Il faut donc commencer par ne pas prendre de but en allant chercher cette victoire. On sera un peu plus offensif tout en structurant

disponibilité due aux pépins physiques. Pour la rencontre du samedi 31 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, leur présence sera de beaucoup dans l'animation offen-

CÉLÉBRATION

Le 27 octobre, Journée mondiale du patrimoine audiovisuel

L'évènement est présenté cette année sur le thème « Archives en danger : protéger les identités mondiales »

Approuvée en 2005 lors de la Conférence générale de l'Unesco, la Journée du patrimoine audiovisuel est considérée comme un mécanisme de prise de conscience générale de l'urgence des mesures à prendre et pour reconnaître l'importance des documents audiovisuels comme faisant partie intégrante de l'identité. En effet, les principales archives des 20e et 21e siècles sont constituées de documents audiovisuels, films, émissions télévisées et enregistrements radio.

Selon des spécialistes, cet évènement est hautement symbolique, puisque c'est le 27 octobre 1980 que la conférence générale de l'Unesco adoptait une recommandation portant sur la sauvegarde et la conservation des images en mouvement. Ce qui marque ainsi l'importance culturelle et historique des archives cinématographiques et télévisuelles. A l'ère du tout numérique, pensent-ils, la conscience de la fragilité du patrimoine mondial enregistré est encore trop faible. Ils estiment que l'humanité ne dispose pas de plus de 10 ans pour assurer la pérennité de ces archives sonores et visuelles.

« En dépassant la langue et les frontières culturelles et en faisant immédiatement appel à la vue et à l'ouïe, aux personnes instruites comme illettrées, les documents audiovisuels ont transformé la société en devenant un complément permanent aux documents écrits traditionnels », expliquent-ils.

Une grande partie du patrimoine audiovisuel a déjà été irrévocablement perdu par la négligence, la destruction, l'affaiblissement et le manque de ressources, de qualifications et de structures. Ce qui appauvrit la mémoire de l'humanité. Cependant, beaucoup de documents seront encore perdus si une action internationale plus forte et concertée n'est pas prise.

Rappelons qu'au Congo cette journée n'a donné lieu à aucune manifestation officielle au moment où l'on sait que l'audiovisuel éprouve encore de nombreuses difficultés quant à son évolution.

Parfait Wilfried Douniama

un match nul de 1-1 à Brazzaville. Tout comme lors des éliminatoires de la CAN junior Rwanda 2009 où le Cameroun a réussi à se qualifier suivant le même schéma ou presque : 0-0 à Brazzaville et 2-0 à Yaoundé. C'est précisément ce genre de scénario que les Diables rouges ne veulent plus vivre. « On joue à domicile (...) la circons-

une équipe soudée défensive », a expliqué l'entraîneur Isaac Ngata qui semble trouver l'astuce pour donner du fil à retordre aux Camerounais foncièrement physiques dans leur jeu.

Kader Bidimbou et Moïse Nkoku de retour

Les deux attaquants n'ont pas disputé le match aller. Une in-

sive. « Les deux joueurs sont de belles armes offensives », a reconnu Isaac Ngata avec l'espoir qu'ils seront en mesure de faire l'affaire. En tout cas, c'est la réalité sur le terrain qui dira son dernier mot sur le sort de chacune des deux équipes et la victoire choisira librement son camp.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 8^e journée, championnat des réserves, 2^e division

Derby County bat Newcastle au terme d'un match fertile en but (6-4). Titulaire, Offrande Zanzala a marqué un doublé avant d'être remplacé à la 87^e. Les U21 de County sont 2^e avec 16 points.

Belgique, 10^e journée, championnat des réserves



Offrande Zanzala, auteur d'un doublé, et ses coéquipiers peuvent savourer: ils ont battu Newcastle United 6-4 (droits réservés)

Scott Bitsindou et la réserve d'Anderlecht s'imposent 3-2 sur le terrain des Espoirs du FC Bruges. Un succès qui permet aux Mauves de remonter à la 6^e place avec 16 points.

Israël, 8^e journée, 2^e division

Romarc Etou et le Beitar Tel Aviv s'imposent 2-1 chez l'Hapoel Nazareth. Et remontent à la 13^e place avec 9 points.

Russie, 13^e journée, 1^e division

Delvin Ndinga, titulaire et remplacé à la 65^e, et le Lokomotiv Moscou chutent à domicile face à Rostov (0-2). Un revers qui laisse les Moscovites à six points du leader, le CSKA Moscou. Le Lokomotiv voit aussi son avance sur le Zenith, 3^e, se réduire à deux points.

Suisse, 13^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, dont le retour après son opération de l'appendicite a été reporté, Aarau chute lourdement à domicile face à Lausanne (0-3). Avec 13 points, Aarau est lanterne rouge.

Camille Delourme